confemen

Conférence des ministres de l'Éducation
des États et gouvernements de la Francophonie

PLAN D'ACTION BIENNAL 2017-2018 DE LA CONFEMEN

Libreville (Gabon)

Du 25 au 29 avril 2016

Table des matières

Sigles et abréviations 4
INTRODUCTION 6
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION 7
1.1 Rappel des acquis 7
1.2 Évolution du contexte international 8
1.3 Les enjeux et les défis du plan d'action 2017 – 2018 11
II. OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION 13
2.1 Objectif général 13
2.2 Objectifs spécifiques 13
III. DESCRIPTION DES AXES, DES RÉSULTATS ATTENDUS ET DES ACTIVITÉS 15
Axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN, concertation et promotion des intérêts communs 15
RA 1.1 : Les stratégies de suivi de mise en œuvre des recommandations sont définies et réalisées 15
RA 1.2 : Des actions de promotions de l'EDD, de l'éducation à la paix et à la citoyenneté sont réalisées 15
RA 1.3 : Des concertations avec des partenaires au niveau régional et international autour des préoccupations communes sont organisées par la CONFEMEN 16
RA 1.4 : Le partenariat avec des organisations internationales et l'expertise de la CONFEMEN dans le domaine de l'éducation sont renforcés 16
RA 1.5 : Le partenariat entre la CONFEMEN et les autres instances de la Francophonie est renforcé 17
RA 1.6 : Les réunions des instances de la CONFEMEN sont bien préparées et bien organisées dans les délais 18
Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN 20
RA 2.1 : Le plan stratégique 2016-2025 du PASEC est en cours de mise en œuvre 20
RA 2.2 : L'Observatoire de la qualité de l'éducation est mis en œuvre 20
RA 2.3 : La Charte de la gouvernance des systèmes éducatifs est promue et appliquée 21
Axe 3 : Information et communication pour une plus grande visibilité des actions de la CONFEMEN 22
RA 3.1 : La CONFEMEN est plus visible et gagne en réputation et en renommée 22
RA 3.2 : Une meilleure circulation de l'information au sein du STP et entre le STP, les États et gouvernements membres et les PTF, est assurée 23
RA3.3 : La communication virtuelle est développée et renforcée 23

RA 3.4 : Les ressources documentaires de la CONFEMEN sont renforcées et promues 24
RA 3.5 : La contribution de la CONFEMEN dans la célébration de la journée internationale de la Francophonie est renforcée et visible 24
Axe 4 : Fonctionnement du STP, des instances de la CONFEMEN, investissement et mobilisation des ressources financières 26
RA 4.1. Le fonctionnement du STP est de plus en plus efficace 26
RA 4.2. Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'action sont mobilisées 27
RA 4.3. Le fonctionnement efficace et efficient du PASEC est assuré 27
RA 4.4. Un système efficace de contrôle est mis en place 28
IV. Estimation du budget du plan biennal 2017 – 2018 29
4.1 Fiche récapitulative 29
4.2 Détail des prévisions budgétaires 30
V. Mécanisme de suivi et d'évaluation 38
5.1 Planning de mise en œuvre 38
5.2 Cadre logique et indicateurs de suivi 38
5.3 Système de rendu de compte (rapports techniques et financiers) 38
CONCLUSION 39
ANNEXE 1 : Chronogramme 40
ANNEXE 2 : A) Cadre logique du Plan d'action 2017-2018 de la CONFEMEN 51
ANNEXE 3 : Plan d'action du PASEC 76
ANNEXE 4 : Document de projet d'Observatoire 76

Sigles et abréviations

ADEA	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
AFD	Agence française de développement
AIMF	Association internationale des maires francophones
APF	Assemblée parlementaire de la Francophonie
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
BAD	Banque africaine de développement
BID	Banque islamique de développement
BM	Banque mondiale
CAF	Commission administrative et financière
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CID	Centre d'information et de documentation
CMF	Conférence ministérielle de la Francophonie
CN	Correspondantes et Correspondants nationaux de la CONFEMEN
CONFEJES	Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie
CPF	Conseil permanent de la Francophonie
DDC/Suisse	Direction du développement et de la coopération/Suisse
DRO	Document de réflexion et d'orientation
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
EEDD	Éducation à l'environnement et au développement durable
ELAN	École et langues nationales en Afrique subsaharienne francophone
EPS	Éducation physique et sportive
EPT	Éducation pour tous
GAF	Groupe des amis de la francophonie
GT	Groupe de travail
IAAF	Association internationale des fédérations d'athlétisme
IFADEM	Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres
IFEF	Institut de la Francophonie pour l'Education et la Formation
ISESCO	Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture

ISU	Institut de Statistique de l'UNESCO
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PME	Partenariat mondial pour l'éducation
STP	Secrétariat technique permanent
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

INTRODUCTION

Créée en 1960, la CONFEMEN est la première institution de coopération entre les pays francophones. Elle constitue un espace de réflexion et de concertation entre les ministres de l'Éducation des 44 États et gouvernements membres et une force de proposition pour une éducation inclusive et de qualité pour tous dans l'espace francophone avec comme principales missions :

- informer ses membres sur l'évolution des systèmes éducatifs et les réflexions en cours ;
- nourrir la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun en vue d'actions à mener en coopération ;
- animer la concertation entre ministres et experts afin d'élaborer des positions communes et formuler des recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation.

Depuis 2011, la CONFEMEN a fait le choix d'une planification stratégique biennale. Le présent plan d'action 2017 – 2018 est le quatrième élaboré et adopté par la Conférence ministérielle. Il s'appuie sur les acquis et tient compte des leçons apprises des premiers plans d'action biennaux (2011-2012 ; 2013-2014 et 2015-2016) qui ont produit des résultats jugés satisfaisants et ouvert des perspectives pour le renforcement de la notoriété de la CONFEMEN dans le domaine de l'éducation au niveau international.

Ce plan biennal traduit en actions ces perspectives ainsi que les orientations issues de la 56e session ministérielle sur le thème : *« Éducation inclusive et de qualité pour tous en Francophonie : défis, priorités et perspectives pour l'après 2015 »* et celles émanant de la 57e session ministérielle sur le thème « *Vers la réussite pour tous : résoudre la crise de l'apprentissage dans les pays francophones en luttant efficacement contre l'échec et le décrochage scolaires* ». Il s'articule avec les objectifs du développement durable notamment l'ODD4, la Déclaration d'Incheon et le cadre d'action Education 2030. Il est structuré autour de quatre axes :

- axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN, concertation et promotion des intérêts communs ;

- axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN ;

- axe 3 : Information et communication pour une plus grande visibilité des actions de la CONFEMEN ;

- axe 4 : Fonctionnement du STP, des instances de la CONFEMEN et mobilisation des ressources financières.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 Rappel des acquis

La mise en œuvre depuis 2011 des plans d'action biennaux a permis d'obtenir des résultats positifs qui ont contribué de manière significative à la consolidation des acquis. Au cours de ces six dernières années, la visibilité de la CONFEMEN a été renforcée au niveau international et auprès des États et gouvernements membres. La CONFEMEN a également renforcé son partenariat avec plusieurs autres organisations internationales. Les réunions statutaires (Bureau, session ministérielle, Groupe de travail des correspondants nationaux), ont régulièrement été tenues. Les statuts de la CONFEMEN ont été révisés et le statut du personnel du Secrétariat technique permanent (STP) a été élaboré et adopté en décembre 2012 à la 55e session ministérielle à Ndjamena au Tchad.

Des grandes rencontres ont été organisées (Assises sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels en 2012, réunion débat sur l'éducation inclusive et de qualité pour tous et atelier des décideurs sur l'évaluation en 2014, séminaire des correspondants nationaux en 2016). L'une des actions marquantes de la CONFEMEN ces dernières années est la réforme profonde entreprise au niveau du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) et qui a permis pour la première fois de mener, dans le cadre d'une nouvelle gouvernance et selon une nouvelle méthodologie, une évaluation internationale comparative des systèmes éducatifs de dix (10) pays d'Afrique subsaharienne francophone. Les résultats de cette première évaluation groupée ont été jugés pertinents lors de la restitution intervenue en décembre 2015.

L'un des faits notables est la contribution de la CONFEMEN aux débats et réflexions menés sous l'égide de l'UNESCO pour l'élaboration de l'agenda de l'éducation de l'après 2015. Cette contribution s'est traduite par l'élaboration et l'adoption en 2013 de la déclaration des ministres de l'éducation sur les priorités de l'éducation pour l'après 2015 ; l'organisation de la réunion débat et de la 56e session ministérielle sur le thème « Education inclusive et de qualité pour tous en Francophonie : défis, priorités et perspectives pour l'après 2015 », l'organisation de l'atelier sous - régional des décideurs sur les dispositifs d'évaluation et la participation aux grandes réunions de consultations régionales et internationales préparatoires de l'agenda post-2015 (Dakar, mars 2013 ; Aichi Nagoya, novembre 2014 ; Mascate, mai 2014 ; Kigali, février 2015 ; Incheon, mai 2015) qui ont abouti à l'adoption du cadre d'action « Education 2030 » à Paris en novembre 2015. La CONFEMEN a renforcé son partenariat avec les organisations internationales dans le domaine de l'éducation (UNESCO, GPE, OCDE/PISA, Banque mondiale, Union africaine, etc.).

Des initiatives ont été développées pour mobiliser les ressources financières afin de permettre la mise en œuvre des différents plans d'action. A ce titre, le recouvrement des contributions statutaires et volontaires a connu une amélioration significative. La mise en œuvre du plan de recouvrement a permis de mobiliser des arriérés de contributions statutaires auprès de certains pays. De plus, le renforcement du dialogue avec les partenaires techniques et financiers (PTF) a permis de diversifier les sources de financement et d'obtenir des appuis importants, notamment de l'organisation internationale de la Francophonie (OIF), de l'Agence française de développement (AFD), de la Banque mondiale, de la Banque islamique de Développement (BID), de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC/Suisse) et de la Coopération luxembourgeoise.

1.2 Évolution du contexte international

Le contexte international est aujourd'hui marqué par de nombreuses menaces qui affectent le développement harmonieux des systèmes éducatifs. L'insécurité et la violence liées à l'instabilité politique, au terrorisme qui prend de l'ampleur et aux conflits armés, continuent de menacer des vies et de faire obstacles au développement socio-économique. Selon le rapport sur l'indice de paix mondiale 2014 de l'Institut pour l'économie et la paix, on estime que 500 millions de personnes environ vivent dans des pays présentant un risque d'instabilité et de conflit. Selon le même rapport, l'impact économique de la violence mondiale est estimé à près de 10 milliards de dollars US, soit plus de 11% du PIB mondial ou deux fois le PIB du continent africain en 2013.

Le constat qui s'impose est que la part des budgets publics investis dans la sécurité et le secteur militaire absorbe un volume substantiel de ressources qui pourraient être affectées au développement. Selon la publication de l'UNESCO « Repenser l'Éducation : vers un bien commun mondial », les dépenses militaires au niveau mondial ont continué de croître depuis 2 000, atteignant 1 742 milliards de dollars US dans le monde en 2012, et plusieurs pays consacrent une part plus grande de leur PIB aux dépenses militaires plutôt qu'à l'éducation.

La question de financement de l'éducation est une préoccupation permanente pour la CONFEMEN. Le thème de la 50e session ministérielle (2002) a porté sur « Stratégies de renforcement du financement et de la gestion en vue de l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation ». Le document de réflexion et d'orientation (DRO) issu de cette session ministérielle a tenté de cerner les besoins liés à l'atteinte des objectifs de l'universalisation de l'éducation de base, le niveau de mobilisation des ressources ainsi que les contraintes relatives au financement, tant sur le plan international que sur le plan national. Le document a défini des axes stratégiques pour améliorer la mobilisation des ressources et rendre leur gestion plus efficiente.

Cependant, malgré tous les engagements de bonne volonté, l'éducation demeure sous financée. Selon le rapport de suivi EPT 2015, « *Nombre de gouvernements ont accru leurs dépenses, mais ils ont rarement donné la priorité à l'éducation dans les budgets nationaux, et la plupart d'entre eux n'alloue pas à l'éducation les 20 % recommandés comme étant nécessaires pour combler les déficits du financement. Il en va de même pour les donateurs qui, après avoir augmenté initialement les budgets d'aide, ont réduit l'aide à l'éducation depuis 2010 et n'ont pas assez priorisé les pays qui en ont le plus besoin* ».

Les changements climatiques représentent également une menace réelle et très sérieuse aux efforts de développement. Le thème « sans éducation, pas de développement durable » choisi pour célébrer la Journée thématique sur l'éducation au développement durable (EDD) en marge de la conférence des Nations-unies sur les changements climatiques (COP 21), est révélateur du rôle des systèmes éducatifs qui sont appelés à promouvoir chez tous les apprenants, jeunes ou adultes, les valeurs, les attitudes et les comportements adéquats pour préserver les ressources naturelles et sauvegarder l'environnement.

La question du chômage des jeunes prend également une importance croissante. La création des emplois ne suit pas le rythme de la croissance de la population jeune. À l'échelle mondiale, la population des 15 à 24 ans a dépassé 1,2 milliard en 2010. Selon le rapport de suivi EPT publié en 2012 sous le titre « Jeunes et compétences : l'éducation au travail », près d'un jeune de 15 à 24 ans sur huit est au chômage. Les jeunes sont presque trois fois plus exposés au chômage que les adultes. Le

chômage des jeunes risquant de s'étendre encore davantage, beaucoup sont confrontés à la perspective de rester sans emploi stable au cours des prochaines années.

Les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ont néanmoins permis une mobilisation internationale sans précédent et des progrès significatifs. Dans le domaine de l'éducation, le Cadre d'action pour l'Éducation pour tous, adopté à Dakar en avril 2000 était un engagement ambitieux et collectif qui visait à atteindre six grands objectifs pour l'éducation pour 2015. Des progrès ont été accomplis partout dans le monde. Le rapport de suivi de l'EPT 2015 de l'UNESCO précise que le nombre d'enfants et d'adolescents non scolarisés a chuté de près de la moitié depuis 2000 et que des avancées importantes ont été réalisées dans le domaine de la parité entre les sexes, notamment au niveau de l'éducation primaire. De plus, les gouvernements ont accru leurs efforts pour mesurer les résultats d'apprentissage par le biais d'évaluations nationales et internationales.

Toutefois, malgré tous les efforts entrepris par les gouvernements, la société civile et la communauté internationale, le monde n'a pas réalisé l'Éducation pour tous. Il reste encore 58 millions d'enfants non scolarisés et près de 100 millions d'enfants qui n'achèvent pas le cycle du primaire. Les inégalités ont augmenté en éducation, le fardeau le plus lourd étant supporté par les populations les plus pauvres et les plus défavorisées. Dans le monde, les enfants les plus pauvres ont quatre fois moins de chance de fréquenter l'école que les enfants les plus riches et la probabilité qu'ils n'achèvent pas l'éducation primaire est cinq fois supérieure. À la pauvreté s'ajoutent de nombreux obstacles à l'éducation pour les groupes marginalisés, les minorités ethniques et linguistiques, les filles vivant en milieu rural, les enfants qui travaillent, les communautés nomades, les enfants affectés par le VIH et le sida, les enfants des bidonvilles, les enfants handicapés et les enfants vivant dans des zones de conflit ou des situations d'urgence complexes.

En outre, la mauvaise qualité de l'apprentissage au niveau primaire fait que des millions d'enfants quittent l'école sans avoir acquis les compétences fondamentales. Le rapport mondial de suivi de l'EPT 2013-2014 note que le déficit d'attention dont souffre la qualité de l'éducation et la difficulté d'atteindre les plus marginalisés alimentent une crise de l'apprentissage à laquelle il est primordial de s'attaquer de toute urgence. Sur les 650 millions d'enfants dans le monde en âge de fréquenter l'école primaire, plus du tiers soit 250 millions ne maitrisent pas les bases en lecture et en calcul. Parmi ces derniers, près de 120 millions ont eu une expérience limitée de l'école, l'ayant abandonnée avant la 4e année.

Cette préoccupation sur la qualité des apprentissages est confirmée par les résultats de la première évaluation internationale du PASEC menée en 2014 dans 10 pays d'Afrique subsaharienne francophone. En effet, l'enquête PASEC*2014* révèle que la grande majorité des élèves ne disposent pas des compétences attendues au primaire. Ils sont 70% des élèves qui sont en dessous du seuil «suffisant» de compétences en langue en début de cycle ; 50% en dessous du seuil «suffisant» de compétences en mathématiques en début de cycle et 60% en dessous du seuil «suffisant» de compétences en langue et en mathématiques en fin de cycle primaire.

Dans la perspective d'élaboration de l'agenda post-2015, les ministres de la CONFEMEN, à travers leur Déclaration de juillet 2013, ont pris un engagement fort pour une éducation inclusive et de qualité pour tous (EIQPT) qui se décline en quatre priorités à opérationnaliser : élargir l'éducation de base obligatoire et gratuite; renforcer l'éducation et la formation tout au long de la vie; garantir un financement pérenne pour l'éducation; assurer une bonne gouvernance et renforcer les partenariats. Ces priorités ont alimenté les réflexions de la 56e session ministérielle, à l'issue de laquelle, les ministres se sont engagés à mettre en œuvre six orientations stratégiques pour la réalisation de

l'éducation inclusive et de qualité pour tous et ont adopté un cadre d'action pour l'après 2015 qui est en parfaite harmonie avec le cadre d'action de l'éducation 2030.

La nouvelle vision de l'éducation pour les 15 prochaines années est déclinée dans la Déclaration d'Incheon pour l'Éducation 2030 adoptée lors du Forum mondial sur l'éducation organisé en République de Corée en mai 2015. Ce nouvel engagement a été renforcé par l'adoption, en septembre 2015 à New York des Objectifs de développement durable (ODD) 2015-2030. Ce programme contient 17 objectifs, notamment un nouvel objectif mondial pour l'éducation (ODD 4). L'ODD 4 a pour but d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Il s'accompagne de sept cibles et de trois modalités de mise en œuvre.

Le Cadre d'action Éducation 2030, adopté par la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2015 dégage les grandes lignes des engagements mondiaux pour l'éducation à traduire en politiques et en pratiques au niveau des pays, des régions et sur le plan mondial. Les enjeux et les défis qui s'y rattachent ne pourront être relevés qu'avec la mise en œuvre d'une véritable stratégie de coopération entre les acteurs de l'éducation (État, partenaires techniques et financiers, société civile).

1.3 Les enjeux et les défis du plan d'action 2017 – 2018

L'ODD4 ouvre un nouvel agenda international qui invite les gouvernements et la communauté internationale à se mobiliser davantage et à orienter les efforts sur l'éducation. Le nouvel engagement international en faveur de l'éducation auquel les Etats et gouvernements membres de la CONFEMEN ont entièrement souscrit, se veut ambitieux et holistique et réaffirme les principes de l'éducation comme étant un bien public, un droit humain fondamental et une base pour garantir la réalisation des autres droits. Il encourage la mise en œuvre d'actions concertées et novatrices.

La CONFEMEN veillera à la mise en œuvre des recommandations des 56e et 57e sessions ministérielles dont les orientations s'inscrivent dans l'agenda post-2015. Il sera aussi question de travailler pour réussir la préparation et l'organisation de la 58e session ministérielle prévue pour 2018.

Dans le contexte de la mise en œuvre du Cadre d'action Éducation 2030, la CONFEMEN entend renforcer sa place et son rôle dans la coordination et le suivi de la mise en œuvre de l'agenda 2030 de l'éducation. La CONFEMEN envisage également de développer des stratégies d'appui aux pays afin de traduire les cibles mondiales en cibles nationales réalisables en fonction des priorités éducatives, des contextes et des capacités institutionnelles et d'adapter les plans nationaux sectoriels au nouvel agenda.

La question de la qualité de l'éducation demeure un défi important à relever et fait partie des grandes priorités de l'après 2015. La CONFEMEN entend poursuivre sa mission d'appui au pilotage de la qualité de l'éducation et à l'amélioration de la gouvernance des systèmes éducatifs. Ses actions se traduiront, pour les années à venir, par :

- La mise en place effective de l'Observatoire pour la qualité de l'éducation qui sera un dispositif de veille pour suivre et analyser les paramètres déterminants de la qualité de l'éducation. Ce dispositif d'observation vise à appuyer et soutenir l'élaboration des politiques éducatives et l'amélioration de la qualité des systèmes éducatifs des États et gouvernements membres de la CONFEMEN, à travers un système de partage d'informations, de suivi et de pilotage et un dispositif de collecte et d'analyse de données contextualisées et actualisées.

- La mise en œuvre progressive du nouveau plan stratégique 2016-2025 du PASEC avec comme axes prioritaires, la préparation et la conduite de la deuxième évaluation internationale (PASEC2019) des systèmes éducatifs à travers le plan opérationnel 2017 – 2021. Quinze (15) pays d'Afrique subsaharienne ont été sélectionnés. Egalement le PASEC poursuivra le renforcement des capacités des équipes nationales en vue d'asseoir des expertises nationales en matière d'évaluation.

- La promotion de la Charte de la Gouvernance des systèmes éducatifs adoptée par la 57e session ministérielle. Cette Charte est un engagement volontaire des ministres et un outil de référence de gouvernance et de régulation des politiques éducatives prenant en compte les attentes des populations.

Pour les deux prochaines années, il s'agira également de renforcer la communication et de travailler pour la prise en compte des résultats des évaluations du PASEC dans l'élaboration ou la révision des plans nationaux de développement de l'éducation.

De plus, la CONFEMEN traduira en actions les orientations de la 56e session ministérielle relative à l'Éducation au développement durable, à la citoyenneté et à la paix et compte renforcer son partenariat avec l'UNESCO et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) en vue de mener des actions en coopération dans ces domaines.

L'éducation à la citoyenneté et à la paix va de pair avec l'instauration d'un climat de confiance et de respect au sein des institutions scolaires. La CONFEMEN travaillera, sur la base des réflexions déjà menées lors des sessions ministérielles et des réunions débat et en se fondant sur le cadre d'action Education 2030, au renforcement du dialogue politique et social entre les acteurs de l'éducation, gage incontournable à la mise en œuvre des politiques éducatives. De même, la CONFEMEN poursuivra l'entente signée avec la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES) et la Fédération internationale d'Athlétisme (IAAF) sur la relance de l'Éducation physique et sportive (EPS) à l'école, reconnue comme une activité qui favorise également la culture des valeurs, telles que la paix, la tolérance, le respect et l'esprit d'équipe.

Le partenariat avec les autres Institutions de la Francophonie sera particulièrement marqué par le renforcement de la synergie d'actions avec l'Organisation internationale de la Francophonie dans le cadre de la mise en place et de la mise en œuvre des actions de l'Institut de la Francophonie pour l'Education et la Formation (IFEF). La participation aux réunions des instances de la Francophonie permettra d'accroitre la visibilité de la CONFEMEN et la prise en compte des questions de l'éducation dans les décisions de la Francophonie.

Les efforts déployés pour améliorer la communication seront poursuivis pour une plus grande visibilité de l'action de la CONFEMEN sur le plan international et au niveau des États et gouvernements. Des actions de communication seront développées à destination de la communauté scientifique dans le cadre surtout du PASEC et de l'Observatoire de la qualité de l'éducation.

Un des déterminants de l'atteinte de l'ODD4 est la mobilisation des ressources financières pour soutenir les plans sectoriels de l'éducation. Pour la CONFEMEN, un des défis au niveau du financement est de poursuivre les efforts de reddition de comptes et de développer de nouvelles initiatives qui contribueront à un meilleur recouvrement des contributions volontaires et statutaires indispensable au fonctionnement de l'institution. Un autre défi est de renforcer le dialogue avec les partenaires techniques et financiers (PTF) traditionnels et de développer un mécanisme de coopération avec de nouveaux partenaires en vue de mobiliser davantage les ressources pour accompagner la CONFEMEN dans sa mission d'appui aux systèmes éducatifs. Un dernier défi consiste à poursuivre le débat et la réflexion sur la problématique du financement de l'éducation dans l'espace francophone.

II. OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action 2017 – 2018 comprend un objectif général décliné en plusieurs objectifs spécifiques. Des indicateurs sont définis dans le cadre logique et permettent de vérifier l'atteinte des objectifs et des résultats attendus.

2.1 Objectif général

Dans la perspective de la mise en œuvre du cadre d'action Education 2030, l'objectif général du plan d'action biennal 2017-2018 de la CONFEMEN, est d'appuyer et de soutenir les États et gouvernements membres dans la réalisation des engagements issus des sessions ministérielles pour relever les défis de l'atteinte d'une Éducation inclusive et de qualité au service du développement durable, de la paix et de la citoyenneté mondiale.

2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du quatrième plan d'action biennal 2017 – 2018 découlent des enjeux définis préalablement et contribuent à la réalisation de l'objectif général. Ces objectifs sont :

1. Appuyer les politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN à travers la concertation et la promotion des intérêts communs ;

2. Appuyer le pilotage de la qualité et la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN ;

3. Accroître la visibilité des actions de la CONFEMEN et de ses partenaires ;

4. Assurer un bon fonctionnement du STP, des instances de la CONFEMEN et une bonne mobilisation des ressources financières.

Résultats attendus :

1.1 Les stratégies de suivi de mise en œuvre des recommandations sont définies et réalisées

1.2 Des actions de promotions de l'EDD, de l'éducation à la paix et à la citoyenneté sont définies et mises en œuvre

1.3 Des concertations avec des partenaires au niveau régional et international autour des préoccupations communes sont organisées par la CONFEMEN

1.4 Le partenariat avec des organisations internationales et l'expertise de la CONFEMEN dans le domaine de l'éducation sont renforcés

1.5 Le partenariat entre la CONFEMEN et les autres instances de la Francophonie est renforcé

1.6 Les réunions des instances de la CONFEMEN sont bien préparées et bien organisées dans les délais

2.1 Le plan stratégique 2016-2025 du PASEC est rendu opérationnel et la première phase (2017 – 2021) est en cours de mise en œuvre

2.2 L'Observatoire de la qualité de l'éducation est en cours d'exécution, notamment la phase pilote

2.3 La Charte de la gouvernance des systèmes éducatifs est promue et appliquée

3.1 La CONFEMEN est plus visible et gagne en réputation et en renommée

3.2 Une meilleure circulation de l'information au sein du STP et entre le STP, les États et gouvernements membres et les PTF, est assurée

3.3 La communication virtuelle est développée et renforcée

3.4 Les ressources documentaires de la CONFEMEN sont renforcées et promues

3.5 La contribution de la CONFEMEN dans la célébration de la journée internationale de la Francophonie est renforcée et visible

4.1 Le fonctionnement du STP est de plus en plus efficace

4.2 Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'action sont mobilisées

4.3 Le fonctionnement efficace et efficient du PASEC est assuré

4.4 Un système efficace de contrôle de gestion est mis en place.

III. DESCRIPTION DES AXES, DES RÉSULTATS ATTENDUS ET DES ACTIVITÉS

Axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN, concertation et promotion des intérêts communs

RA 1.1 : Les stratégies de suivi de mise en œuvre des recommandations sont définies et réalisées

Act.1.1.1 : Suivi des recommandations des 56e et 57e sessions ministérielles et de la réunion débat sur le financement

Le nouvel outil de suivi des recommandations adopté à Abidjan en juillet 2014 sera exploité avec le concours des CN pour réaliser les activités de suivi.

Act.1.1.2 : Séminaire international sur le financement de l'éducation et sur le rôle et la place de l'évaluation dans les politiques éducatives

Pour faire suite aux recommandations de la 56e session ministérielle de la CONFEMEN qui ont porté sur la problématique de la qualité de l'Éducation en rapport avec la gouvernance et le financement, il a été décidé d'organiser une réunion internationale regroupant des experts et des décideurs pour approfondir la réflexion sur la problématique du financement de l'éducation tant au niveau des pays qu'au niveau de la communauté internationale. Cela devient une nécessité absolue voire un impératif pour réaliser les objectifs du cadre d'action Éducation 2030. Par la même occasion il a été convenu d'y associer la réunion prévue avec les décideurs sur le rôle et la place de l'évaluation dans les politiques éducatives. Une note conceptuelle est élaborée à cet effet.

Act.1.1.3 : Suivi de la prise en compte des résultats de l'évaluation PASEC2014 dans la révision des plans sectoriels

L'activité consiste à demander aux CN et aux membres des équipes nationales PASEC de s'assurer que les recommandations des évaluations PASEC ont été prises en compte dans les plans sectoriels. Il s'agira aussi de leur demander à travers un outil de suivi de rendre compte de l'état de mise en œuvre de ses recommandations. Ce travail sera capitalisé à travers les activités de l'Observatoire.

RA 1.2 : Des actions de promotions de l'EDD, de l'éducation à la paix et à la citoyenneté sont réalisées

Act.1.2.1 : Réalisation d'un projet pilote dans le cadre de l'EDD

L'activité sera réalisée avec l'appui technique d'un expert de renommée internationale. La mise en œuvre de cette activité nécessitera d'élaborer un document de projet.

Cette activité se mènera en partenariat avec l'UICN, l'ADEA, l'OIF, l'APF, l'AIMF.

Act.1.2.2 : Elaboration de modules pédagogiques pour la formation des enseignants à l'EDD, à la paix et à la citoyenneté

L'activité sera réalisée avec l'appui d'un consultant.

RA 1.3 : Des concertations avec des partenaires au niveau régional et international autour des préoccupations communes sont organisées par la CONFEMEN

Act.1.3.1 : Organisation d'une réunion technique sur la coordination et le suivi du cadre d'action Education 2030

Dans le cadre de l'agenda post-2015, les pays sont chargés, avec l'appui des partenaires, de traduire les cibles mondiales en cibles nationales réalisables en fonction de leurs priorités éducatives, de leur contexte et de leur capacité institutionnelle et d'adapter leur plan national. La CONFEMEN organisera une réunion technique qui regroupera les correspondants nationaux et les responsables de planification des pays membres. Cette réunion permettra d'appuyer les pays dans la révision de leurs plans sectoriels et d'adopter un mécanisme de suivi du cadre d'action Education 2030 pour les pays francophones.

La CONFEMEN participera également aux revues annuelles des programmes sectoriels dans les pays membres ainsi qu'aux missions de supervision.

Act.1.3.2 : Organisation d'une réunion débat sur le thème de la 58e session ministérielle

Une réunion débat qui aide à approfondir la réflexion et renforcer la concertation sur le thème de la 58e session ministérielle est prévue en 2018. Elle regroupera des experts, des spécialistes de l'éducation, des représentants pays et des partenaires à l'issue de laquelle un projet de DRO sera élaboré.

Act.1.3.3 : Élaboration du DRO sur le thème de la 58e session ministérielle

Une note de cadrage sera proposée aux consultants qui seront recrutés pour élaborer le projet de DRO. Le document sera soumis à l'approbation des ministres lors de la 58e session ministérielle en 2018 ; ensuite, il sera édité et diffusé.

RA 1.4 : Le partenariat avec des organisations internationales et l'expertise de la CONFEMEN dans le domaine de l'éducation sont renforcés

Act.1.4.1 : Participation aux grandes réunions régionales et internationales et aux colloques scientifiques sur l'Éducation

Forte de son expérience et de la qualité de ses travaux, la CONFEMEN est de plus en plus sollicitée pour participer à des réunions internationales et à des colloques scientifiques. La CONFEMEN honorera ces rendez-vous afin de contribuer à accroître la visibilité, l'expertise et la reconnaissance des travaux de l'Institution.

Act.1.4.2 : Participation aux réunions de l'UNESCO, notamment sur la coordination et le suivi du cadre d'action Education 2030

Sous l'égide de l'UNESCO, la CONFEMEN participera à la réflexion et aux concertations dans le cadre de la coordination et du suivi de l'agenda 2030.

En sa qualité de membre de l'équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'EPT, la CONFEMEN poursuivra sa participation aux réunions de ladite équipe et renforcera son implication dans la réflexion et la mise en œuvre d'actions en faveur de la cible « enseignant » qui occupe une place importante dans l'agenda de l'après 2015.

La CONFEMEN poursuivra également sa participation aux activités d'élaboration des Cadres régionaux de certifications (CRC) des enseignants dont l'un des objectifs est de « définir les caractéristiques normatives des enseignants en Afrique » afin d'assurer la professionnalisation des enseignants et à terme leur mobilité au sein de l'espace CEDEAO. Le projet pilote concerne les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Niger, Nigeria, Sénégal et Togo.

Act.1.4.3 : Renforcement du partenariat existant

La CONFEMEN va consolider le partenariat existant d'une part pour mobiliser davantage des ressources financières additionnelles (AFD, BM, BID, PME, OIF, DDC/Suisse, Coopération Luxembourgeoise) et d'autre part pour renforcer la coopération technique (UNESCO, ADEA, UA, PISA, AUF, SACMEQ).

Act.1.4.4 : Développement de nouveaux partenariats

Dans le cadre du plan biennal 2017-2018, la CONFEMEN entend élargir son partenariat avec d'autres institutions notamment la BAD, la KOICA, l'UE, la CEDEAO, l'UNICEF, l'UEMOA, l'ISESCO, l'ISU, l'UIL (*UNESCO Institute for Lifelong Learning*), l'UICN, le Réseau ouest et centre africain de recherche en éducation (ROCARE), les organes de presse internationale et régionale (TV5, RFI, Africable, Africa24, ATN), etc.

Ce partenariat pourrait se développer dans le cadre du partenariat public-privé (Neurotech, Fondation Sonatel, Orange, Port de Dakar, etc.).

RA 1.5 : Le partenariat entre la CONFEMEN et les autres instances de la Francophonie est renforcé

Act.1.5.1 Renforcement des orientations de la CONFEMEN dans les décisions de la Francophonie

Le renforcement des orientations de la CONFEMEN dans les décisions de la Francophonie se fera à travers, notamment la participation aux différentes réunions des instances de la Francophonie (CPF/CMF)[1], la présentation des programmes et des réalisations de la CONFEMEN au CPF, la contribution aux réflexions de la Commission de coopération en éducation, la participation aux rencontres organisées par la Direction de l'éducation et de la jeunesse (DEJ) de l'OIF et la participation aux réunions des autres instances de la Francophonie et opérateurs directs (APF, AIMF, Université Senghor, AUF, CONFEJES, etc.).

Act.1.5.2 : Mise en œuvre de la convention cadre de coopération OIF/CONFEMEN

En vue du renforcement des synergies et des complémentarités opérationnelles entre les divers acteurs de la Francophonie, les deux institutions ont signé en mai 2009, une Convention-cadre de coopération dont l'objet est d'unir leurs efforts et de coordonner leur réflexion et leurs actions.

Cette activité permet aux deux parties de se concerter, de se consulter, d'échanger des informations, de faire le point ou de définir des orientations communes dans le cadre de la mise en œuvre des activités et des décisions concertées.

A ce titre, il est prévu la tenue d'au moins une réunion annuelle du comité conjoint.

[1] CPF : Comité permanent de la Francophonie ; CMF : Conférence ministérielle de la Francophonie

La convention a fait l'objet d'une relecture entre les deux parties lors de la réunion du comité conjoint à Paris en avril 2015. Elle sera adaptée au nouveau contexte marqué notamment par la création de l'IFEF et l'adoption du cadre d'action Education 2030, et sera signée par les deux parties.

Act.1.5.3 : Poursuite de la mise en œuvre de la Convention-cadre pour la relance du sport à l'école

- ***Formation sur l'utilisation du Kid's athletics***

Ce projet consiste à relancer la pratique de l'Éducation physique et sportive (EPS) à l'école à travers la formation des enseignants à l'utilisation du Kid's athletics. Il s'exécute dans le cadre de la convention tripartite entre la CONFEJES, la CONFEMEN et l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF). Le projet pilote démarré au Togo, s'est étendu à d'autres pays (Burkina Faso, Côte d'ivoire, Tchad, RD Congo, Comores, Sénégal, Niger, Guinée et Mali). Un suivi du projet de relance conjointement mené par les trois parties sera également assuré. La CONFEMEN participe au processus de mise en œuvre dans les différents pays en rapport avec les départements en charge de l'Éducation.

- ***Participation et appui aux XIIIes Jeux de la Francophonie***

Les Jeux de la Francophonie, manifestation d'envergure internationale, regroupent tous les 4 ans près de 4 000 jeunes talents issus des 80 États et gouvernements de la Francophonie. Cette manifestation de la jeunesse francophone est à la fois festive, populaire et de haut niveau sportif et artistique. L'événement comprend des concours culturels, des compétitions sportives et des animations périphériques.

La CONFEMEN participera aux XIIIes Jeux de la Francophonie qui se tiendront du 21 au 30 juillet 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire). La CONFEMEN est invitée à parrainer un ou des lauréats qui seront primés lors de ces Jeux. Les critères de la CONFEMEN mettront en avant les lauréats (en individuel ou en équipe) qui sont à même de servir de modèles dans le cadre de la promotion de l'EPS à l'école.

- ***Appui à l'organisation de la conférence internationale sur la relance de l'EPS à l'école***

Dans le cadre de son partenariat avec la CONFEJES, la CONFEMEN a été sollicitée pour participer à l'organisation d'une conférence internationale sur la relance de l'EPS à l'école. Cette conférence regroupera des personnalités du monde des sports et de l'éducation dont les ministres en charge de la Jeunesse et du sport et leurs homologues en charge de l'éducation.

Act.1.5.4 : Mise en œuvre de l'Entente CONFEMEN/AIMF

L'entente a été actualisée et signée par les deux parties en 2015. Il s'agira d'exploiter et de poursuivre la mise en œuvre des dispositions de cette entente.

Act.1.5.5 : Formalisation de l'entente entre la CONFEMEN et l'APF

La CONFEMEN va proposer à l'APF un projet d'accord de partenariat en vue de renforcer leur collaboration dans le cadre de l'éducation. Ce partenariat s'inscrira dans le cadre des missions de la commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF.

RA 1.6 : Les réunions des instances de la CONFEMEN sont bien préparées et bien organisées dans les délais

Act.1.6.1 : Préparation et organisation des réunions du Groupe de travail (GT) des Correspondantes et Correspondants nationaux (CN)

Conformément aux dispositions statutaires, les réunions du GT vont se tenir en concertation avec les CN membres.

Act.1.6.2 : Préparation et organisation de la réunion du Bureau

Conformément aux dispositions statutaires, la réunion du Bureau va se tenir en 2017 en concertation avec les CN membres. Elle est prévue pour le mois de mai 2017 au Bénin.

Act.1.6.3: Préparation et organisation de la 58e session ministérielle

Conformément aux dispositions statutaires, la réunion de la 58e session ministérielle va se tenir en 2018. Il y a deux pays candidats : Canada Nouveau Brunswick ou Burkina Faso.

Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN

RA 2.1 : Le plan stratégique 2016-2025 du PASEC est en cours de mise en œuvre

Le plan stratégique du PASEC est élaboré et comprend 5 axes : évaluations groupées (i) ; renforcement des capacités et réponse à des demandes spécifiques (ii) ; production de connaissances (iii) ; communication (iv) ; gouvernance et fonctionnement du programme (v). Ce plan stratégique décennal sera exécuté en deux phases opérationnelles : la 1ère phase qui couvre la période 2017 – 2021, appelée PASEC2019 et la 2e phase allant de 2022 à 2025. Chaque phase opérationnelle représente un cycle d'évaluation internationale.

Act.2.1.1: Réajustement du plan d'action 2017-2021 du PASEC en fonction de la mobilisation des ressources et des besoins des pays

Pour le détail, se référer au document du PASEC.

Act.2.1.2: Mise en œuvre du plan d'action 2017-2021

Les tests du prochain cycle d'évaluations groupées PASEC2019 seront effectués en fin d'année scolaire 2018-2019.

Pour le détail, se référer au document du PASEC.

Act.2.1.3 : Contribution financière de la CONFEMEN au PASEC

Dans le cadre de la sécurisation du financement du PASEC, la CONFEMEN maintient son engagement à verser chaque année sa quote-part au budget du PASEC.

Pour le détail des activités, se référer au plan d'action du PASEC.

Act.2.1.4. Elaboration d'un plan stratégique quadriennal (2019-2022) de la CONFEMEN

A la suite des 4 plans biennaux élaborés et mis en œuvre depuis 2011, il sera proposé à l'adoption de la 58e session ministérielle un plan stratégique quadriennal 2019-2022 de la CONFEMEN.

RA 2.2 : L'Observatoire de la qualité de l'éducation est mis en œuvre

Act.2.2.1 : Mise en œuvre du projet pilote de l'Observatoire

Le processus d'élaboration du document du projet est achevé en 2016. Le projet pilote est validé par la Session ministériel de Libreville. Il concerne 8 pays (Sénégal, Mali, Côte d'ivoire, Cameroun, RDC, Maurice, Madagascar, Liban). Ce projet pilote met l'accent sur des indicateurs prioritaires qui sont définis dans le document à partir des déterminants de la qualité de l'éducation.

Pour le détail, se référer au document du projet.

Act.2.2.2 : Suivi-évaluation de la mise en œuvre du projet pilote

Un mécanisme de suivi de la mise en œuvre du projet pilote est défini et opérationnel. Une feuille de route est élaborée et sert de tableau de bord pour le suivi de la mise en œuvre des activités de l'observatoire.

RA 2.3 : La Charte de la gouvernance des systèmes éducatifs est promue et appliquée

Act.2.3.1 : Promotion de la Charte

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action 2015-2016, une charte de la gouvernance des systèmes éducatifs a été élaborée et présentée à la 57e session ministérielle. Pour la promotion de cette Charte, il sera produit des supports de communication qui seront diffusés dans les pays.

Act.2.3.2 : Suivi de l'application de la Charte

L'état de la mise en œuvre des dispositions de la Charte, se fera tous les deux ans à travers un outil de suivi. Les résultats seront intégrés dans le rapport de l'Observatoire.

Act.2.3.3. Création des cellules nationales CONFEMEN

Dans le but de renforcer la coordination et la cohésion des actions de la CONFEMEN au sein des départements de l'éducation des Etats et gouvernements membres, il sera créé, là où cela est possible une cellule nationale CONFEMEN. Cette cellule, sous la coordination du CN, pourrait être composée du CN, du responsable de l'équipe nationale PASEC, du membre du RIC, du point focal de l'observatoire et d'un représentant du service financier du ministère. Des termes de référence seront proposés pour définir les modalités de mise en œuvre de la cellule.

Axe 3 : Information et communication pour une plus grande visibilité des actions de la CONFEMEN

RA 3.1 : La CONFEMEN est plus visible et gagne en réputation et en renommée

Act.*3.1.1. *Communication lors des réunions des instances, des réunions thématiques et des missions

Pour chaque réunion des instances (session ministérielle, réunion de GT) ou chaque réunion thématique (réunions-débats, ateliers de formation…), un plan média est élaboré et mis en œuvre. Il en sera de même pour les cadres qui iront en mission au compte de la CONFEMEN et sont invités à contribuer à rendre visible les actions de la CONFEMEN à travers des actions de communication ciblées au préalable.

Act.3.1.2. Création d'une distinction honorifique dans l'ordre des Palmes académiques de la CONFEMEN

A l'image de ce que font certaines institutions, la CONFEMEN créera une distinction honorifique pour récompenser des personnalités et/ou des institutions qui auront contribué fortement à la réalisation des missions de la CONFEMEN ou qui pourront y contribuer de façon particulière. Des TDR seront rédigés pour détailler les conditions juridiques et matérielles de cette distinction.

Act.*3.1.3. *Production du matériel de promotion

Chaque année, la CONFEMEN reçoit des demandes d'appui à la réalisation d'évènements socio – culturels ou sportifs. Ces demandes en nature et/ou en espèces, proviennent des associations, des organisations, des écoles, des inspections, des académies d'enseignement… Aussi, dans le cadre des fêtes de fin d'année et du nouvel an, la CONFEMEN est appelée à adresser ses vœux à ses partenaires. Pour toutes ces raisons, du matériel de promotion est produit et distribué ou diffusé afin de contribuer à renforcer la visibilité de la CONFEMEN et sa présence auprès des acteurs et partenaires de l'éducation et lors des grandes rencontres.

Act.*3.1.4. *Appui à la création et à l'animation d'émissions sur les systèmes éducatifs francophones

La CONFEMEN procédera, en partenariat avec des médias (télé, radio, réseaux sociaux) régionaux et internationaux et en collaboration avec des partenaires en éducation, à la réalisation et/ou à l'animation d'émissions radio-télé, de documentaires et de messages de plaidoyer sur des thématiques de l'éducation. Ces productions contribueront à pallier l'insuffisance des émissions éducatives tout en renforçant la visibilité de la CONFEMEN. Certaines de ces productions pourront être diffusées sur des chaines nationales des pays membres de la CONFEMEN et sur TV5 Afrique, Europe et Canada.

Act.3.1.5. Mise à jour du plan de communication de la CONFEMEN

Le rôle pertinent et ambitieux que doit jouer la CONFEMEN dans l'accompagnement des pays membres pour l'atteinte des objectifs de l'éducation 2030, implique l'adoption d'une stratégie de communication à la hauteur des défis à relever. Avec un regard extérieur, un consultant en communication sera recruté et veillera à faire des propositions dont la mise en œuvre permettra de renforcer la communication interne au sein du STP et d'améliorer la communication entre le STP et les répondants de la CONFEMEN (CN, équipes nationales PASEC, RIC, points focaux de l'Observatoire) d'une part et entre la CONFEMEN et les acteurs et partenaires de l'éducation d'autre part. Pour la mise en œuvre de l'activité, une note de cadrage sera élaborée.

RA 3.2 : Une meilleure circulation de l'information au sein du STP et entre le STP, les États et gouvernements membres et les PTF, est assurée

Act.*3.2.1. *Production et diffusion du rapport annuel d'activités, du rapport financier et du plan d'action de la CONFEMEN

Chaque année un rapport annuel d'activité et un rapport financier sont élaborés, édités et diffusés. Le plan d'action biennal élaboré par le STP et validé par les instances de la CONFEMEN est également édité et diffusé.

Act.*3.2.2. *Production du journal « Confemen Infos »

Le journal « Confemen Info » présente régulièrement l'actualité au niveau de la CONFEMEN. Il est un bulletin d'information et de liaison entre le STP et les pays membres. Sa publication est trimestrielle, soit 4 numéros dans l'année. Cette activité sera poursuivie.

Act.3.2.3. Organisation de réunions et ateliers de travail et de partage pour le personnel du STP

Dans le souci d'accroître sa productivité dans la préparation et la finalisation des rapports semestriels et annuels, d'une part, et de préparation des plans d'action annuels et pluriannuels, d'autre part, le personnel du STP se retrouve deux fois par an en atelier. C'est également une occasion de partage et d'échanges sur les dossiers transversaux et de renforcement de la communication interne.

RA3.3 : La communication virtuelle est développée et renforcée

Act.*3.3.1. *Refonte du site web

Une refonte du site web de la CONFEMEN sera faite afin de faciliter la recherche documentaire à travers notamment la création des entrées thématiques (question enseignant, EFTP, qualité et équité, gouvernance, financement….).

Le site sera régulièrement mis à jour avec la collaboration des Correspondants nationaux et des membres du RIC.

Par ailleurs, la page Facebook et le compte Twitter qui renforcent la présence de la CONFEMEN sur la toile seront régulièrement animés. Il en sera de même pour la base de données des adresses.

Act.*3.3.2. *Production d'une lettre d'information électronique (infolettre)

La CONFEMEN va continuer à produire et diffuser l'infolettre en collaboration avec les CN et les membres du RIC. Des stratégies sont développées pour accroître le nombre d'abonnés.

Act.*3.3.3. *Mise en place d'une plateforme de communication en ligne STP/CN

Une plateforme de communication destinée aux CN sera intégrée dans le site web. Elle servira à renforcer les échanges entre d'une part le STP et les correspondants nationaux et d'autre part entre les correspondants nationaux.

Un guide d'utilisation de la plateforme sera élaboré.

Act.3.3.4. Opérationnalisation de la plateforme de communication en ligne STP/équipes nationale PASEC

Il s'agira d'élaborer un guide d'utilisation de la plateforme, de définir et de mettre en œuvre un calendrier d'accompagnement des équipes nationales à l'utilisation de la plateforme.

RA 3.4 : Les ressources documentaires de la CONFEMEN sont renforcées et promues

Act.3.4.1. Publication et diffusion des documents

- ***Publication et diffusion du DRO de la 58e session ministérielle***
- ***Publication des actes des réunions techniques***
- ***Publication et diffusion des rapports et annuaires statistiques de l'Observatoire pour la qualité de l'éducation***

Act.3.4.2. Promotion du Centre d'information et de documentation (CID)

- ***Mise en place d'une bibliothèque virtuelle***

En vue d'ouvrir le CID pour un accès au fonds documentaire de la CONFEMEN en tout temps et en tout lieu, il sera mis en place une bibliothèque numérique accessible à travers le site de la CONFEMEN. Cette bibliothèque virtuelle permettra de faire face aux nombreuses sollicitations venant de l'extérieur du Sénégal.

- ***Acquisition d'ouvrages en lien avec les thématiques des rencontres et accroissement du fonds documentaire de la CONFEMEN***

Pour renforcer le fonds documentaire du CID, la CONFEMEN poursuivra sa politique d'acquisition d'ouvrages, en lien avec la préparation des thématiques des grandes rencontres et les nouvelles publications en éducation.

- ***Envoi de documents produits par la CONFEMEN aux structures éducatives des pays membres***

Pour faire connaître davantage les productions de la CONFEMEN et toucher un plus grand nombre d'usagers susceptibles d'être intéressés par les documents, il sera poursuivi la politique d'envoi des documents aux bibliothèques des universités, des écoles de formation des enseignants, des centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC), des ONG, etc.

RA 3.5 : La contribution de la CONFEMEN dans la célébration de la journée internationale de la Francophonie est renforcée et visible

Act.3.5.1. Organisation du Concours des 10 mots de la Francophonie

L'organisation du concours des 10 mots de la Francophonie sera poursuivie en partenariat avec le Groupe des amis de la francophonie (GAF), l'AUF et l'association des professeurs de Français au Sénégal. La 12e édition se tiendra en 2017 et la 13e en 2018. La cérémonie de remise des prix est organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Francophonie. Chaque édition donne lieu à la publication d'un recueil.

Act.3.5.2. Participation aux activités du Groupe des amis de la Francophonie (GAF)

La CONFEMEN est membre du Groupe des amis de la Francophonie au Sénégal. À ce titre, elle participe chaque année aux différentes activités du Groupe, à l'occasion surtout de la Quinzaine de la Francophonie. La CONFEMEN renforcera sa participation aux activités du GAF.

Axe 4 : Fonctionnement du STP, des instances de la CONFEMEN, investissement et mobilisation des ressources financières

La bonne gestion des ressources financières de la CONFEMEN est tributaire à un système de contrôle interne mis en place.

RA 4.1. Le fonctionnement du STP est de plus en plus efficace

Act.4.1.1. Renforcement des capacités du personnel du STP par des formations ciblées et répondant aux besoins de la structure

Les responsables de pôles seront invités à présenter pour 2017/2018 les besoins de formation pour eux-mêmes et les agents rattachés. Cette première estimation des besoins sera soumise à l'arbitrage définitif du Secrétaire général en tenant compte des possibilités financières.

Act.4.1.2. Encadrement des stagiaires

Le besoin d'appui du STP par des stagiaires sera exprimé par chaque pôle, avec notamment une définition de la thématique de stage et des modalités d'accompagnement et de suivi.

Act.4.1.3. Prise en charge des dépenses de personnel (STP)

La prise en charge des dépenses de personnel se décline aussi en :

- paiement régulier des salaires et des indemnités ;
- paiement de la prime pour l'assurance santé du personnel du STP ;
- paiement des indemnités des VIF ;
- paiement des charges patronales.

Act.4.1.4. Prise en charge des dépenses courantes de matières, fournitures, services et aménagement de bureaux

- prise en charge régulière de matières (fournitures de bureau et consommables), de fournitures (électricité et carburant) ;
- Services extérieurs (téléphone et internet, charges locatives, entretien et maintenance des immobilisations, frais d'envoi).

Act.4.1.5. Renouvellement des équipements du STP et acquisition de logiciels après définition des besoins

Mise en place d'un programme de renouvellement des équipements du STP s'appuyant sur un tableau d'amortissement des immobilisations régulièrement mis en œuvre. Pour assurer un bon fonctionnement des pôles et en tenant compte de l'évolution technologique, il sera nécessaire d'acquérir des logiciels en fonction des besoins et des spécificités de chaque pôle.

Act.4.1.6. Poursuite et finalisation de l'audit organisationnel et gestion des ressources humaines du STP

Un audit organisationnel et gestion des ressources humaines a été commandité au mois de novembre 2016 afin d'évaluer les forces et les faiblesses des ressources humaines du STP et la capacité de ces

dernières à pouvoir affronter les nouveaux défis de la CONFEMEN, notamment le PASEC2019 et l'observatoire de la qualité de l'éducation.

L'audit sera poursuivi et finalisé au courant du premier semestre 2017.

RA 4.2. Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'action sont mobilisées

Act.4.2.1. Élaboration des rapports financiers 2016 et 2017 de la CONFEMEN

Dans le cadre de la préparation des missions annuelles de vérification des comptes, le STP élabore les rapports financiers ainsi que les états financiers annuels de la CONFEMEN. Les rapports financiers donnent notamment l'état d'exécution du budget annuel, la situation des comptes bancaires, celle des contributions statutaires et le niveau de mise en œuvre du plan de recouvrement des arriérés. Ces rapports, après validation et dans le souci de reddition de comptes, sont envoyés aux Etats et gouvernements membres.

Act.4.2.2. Missions de vérification des comptes 2016 et 2017 de la CONFEMEN par les commissaires aux comptes

Chaque année, les deux commissaires aux comptes mandatés par le Bureau de la CONFEMEN procèdent à la vérification des comptes de l'exercice précédent. A l'issue de cette mission sur place au STP, les commissaires aux comptes élaborent leur rapport qu'ils présentent d'abord à la réunion de la CAF et si besoin, à la réunion du Bureau. La prévision budgétaire rattachée à cette activité prend en compte la mission de vérification et la participation des commissaires aux comptes à la session du Bureau en 2017 et à la session ministérielle en 2018.

Act.4.2.3. Mise en œuvre d'actions de plaidoyer et de négociations auprès de certains partenaires techniques et financiers en vue de mobiliser des ressources additionnelles

Dans sa stratégie de mobilisation de ressources additionnelles pour le financement de son plan d'action, la CONFEMEN entend tisser des partenariats avec les PTF pour la mise en œuvre conjointe d'actions communes (cf. partenariat axe1). Les partenariats acquis seront actés avec une bonne part de reddition de comptes (rapports financiers, rapports techniques).

La mise en œuvre du plan de recouvrement des arriérés adopté à Ndjamena à la 55e session ministérielle sera poursuivie.

RA 4.3. Le fonctionnement efficace et efficient du PASEC est assuré

Act.4.3.1. Prise en charge des dépenses de personnel (PASEC)

- Paiement régulier des salaires et indemnités du Coordonnateur et des Conseillers techniques PASEC ;
- Paiement de la prime pour l'assurance santé.

Act.4.3.2. Prise en charge des dépenses courantes de matières, fournitures et services (PASEC)

Les dépenses sont réparties entre les budgets de la CONFEMEN et celui du PASEC.

Act.4.3.3. Prise en charge de la gestion administrative, financière et comptable du PASEC

- Gestion administrative du PASEC *dont :*
  - l'élaboration des contrats de travail renouvelés ;
  - le suivi des dossiers de personnel (dont les congés) ;
  - gestion de la passation des marchés, élaboration des dossiers d'appel d'offres, rédaction du cahier des charges et attribution des marchés ;
  - révision du plan de passation des marchés pour le projet.

- Gestion financière et comptable du PASEC dont :
  - la tenue régulière de la comptabilité autonome du PASEC, avec analytique budgétaire et par source de financement ;
  - l'établissement des états financiers 2016 et 2017 du PASEC ;
  - l'établissement des rapports semestriels et annuels ;
  - le suivi budgétaire et de trésorerie ;
  - élaboration des rapports de suivi financier ;
  - présentation du rapport financier au Comité de pilotage du PASEC ;
  - organisation et suivi de l'audit des comptes PASEC par un cabinet extérieur.

- Décaissements en lien avec les partenaires techniques et financiers :
  - constitution des éléments de justification de demande de décaissement en conformité avec les accords de financement.

- Gestion des fonds délégués :
  - préparation des conventions de financement ;
  - mise en place des procédures de gestion des fonds délégués ;
  - transfert des fonds délégués aux pays conformément aux conventions ;
  - suivi de la gestion des fonds délégués.

- Contribution financière des pays au PASEC :
  - élaboration de demandes de versement à l'endroit des pays bénéficiaires ;
  - traitement et suivi des demandes.

- Participation aux missions de supervision

RA 4.4. Un système efficace de contrôle est mis en place

Act.4.4.1 : Mise en œuvre du manuel des procédures administratives, financières et comptables de la CONFEMEN

Le manuel de procédures administratives, financières et comptables est finalisé et sera soumis aux membres du bureau puis à la session ministérielle pour adoption.

Act.4.4.2 : production des rapports semestriels de contrôle interne sur le fonctionnement de la CONFEMEN et du PASEC

IV. Estimation du budget du plan biennal 2017 – 2018

4.1 Fiche récapitulative

FICHE RÉCAPITULATIVE								
PROGRAMMATION PAR AXE	**Coût Total (en F CFA)**	**Coût Total (en Euros)**	**Budget 2017**		**Budget 2018**		**RATIO**	
			EN FCFA	**EN EUR**	**EN FCFA**	**EN EUR**	**Année 2017**	**Année 2018**
Axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN, concertation et promotion des intérêts communs	416 000 000	634 188	220 500 000	336 150	195 500 000	298 038	29%	29%
Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN	496 300 000	756 604	249 400 000	380 208	246 900 000	376 397	33%	37%
Axe 3 : Information et communication pour une plus grande visibilité des actions de la CONFEMEN	94 200 000	143 607	58 100 000	88 573	36 100 000	55 034	8%	5%
Axe 4 : Fonctionnement du STP, des instances de la CONFEMEN, investissement et mobilisation des ressources financières	416 000 000	634 188	222 000 000	338 437	194 000 000	295 751	30%	29%
TOTAL GLOBAL	**1 422 500 000**	**2 168 587**	**750 000 000**	**1 143 368**	**672 500 000**	**1 025 220**	**100%**	**100%**

4.2 Détail des prévisions budgétaires

Rubriques	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2017		Budget 2018	
					EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR
Axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN, concertation et promotion des intérêts communs			**416 000 000**	**634 188**	**220 500 000**	**336 150**	**195 500 000**	**298 038**
RA 1.1 : Les stratégies de suivi de mise en œuvre des recommandations sont définies et réalisées			**90 000 000**	**137 204**	**60 000 000**	**91 469**	**30 000 000**	**45 735**
Act.1.1.1 : Suivi des recommandations des 56e et 57e sessions ministérielles et de la réunion débat sur le financement	PM							
Act.1.1.2 : Réunion technique sur l'élaboration d'un cadre d'action pour lutter contre le décrochage scolaire / Réunion sur le financement de l'Education / Atelier des décideurs sur les résultats des évaluations	2	45 000 000	90 000 000	137 204	60 000 000	91 469	30 000 000	45 735
Act.1.1.3 : Suivi de la prise en compte des résultats de l'évaluation PASEC2014 dans la révision des plans sectoriels	PM							
RA 1.2 : Des actions de promotions de l'EDD, de l'éducation à la paix et à la citoyenneté sont réalisées			**5 000 000**	**7 622**	**2 500 000**	**3 811**	**2 500 000**	**3 811**
Act.1.2.1 : Réalisation d'un projet pilote dans le cadre de l'EDD	2	1 500 000	3 000 000	4 573	1 500 000	2 287	1 500 000	2 287
Act.1.2.2 : Recueil d'informations sur les bonnes pratiques en matière d'EDD, de paix et de citoyenneté mondiale dans les pays membres	2	1 000 000	2 000 000	3 049	1 000 000	1 524	1 000 000	1 524
RA 1.3 : Des concertations avec des partenaires au niveau régional et international autour des préoccupations communes sont organisées par la CONFEMEN			**135 000 000**	**205 806**	**60 000 000**	**91 469**	**75 000 000**	**114 337**
Act.1.3.1 : Organisation d'une réunion technique sur la coordination et le suivi du cadre d'action Education 2030	1	60 000 000	60 000 000	91 469	60 000 000	91 469		0

Rubriques	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2017		Budget 2018	
					EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR
Act.1.3.2 : Organisation d'une réunion débat sur le thème de la 58e session ministérielle	1	60 000 000	60 000 000	91 469		0	60 000 000	91 469
Act.1.3.3 : Élaboration du DRO sur le thème de la 58e session ministérielle	1	15 000 000	15 000 000	22 867		0	15 000 000	22 867
RA 1.4 : Le partenariat avec des organisations internationales et l'expertise de la CONFEMEN dans le domaine de l'éducation sont renforcés			**40 000 000**	**60 980**	**20 000 000**	**30 490**	**20 000 000**	**30 490**
Act.1.4.1 : Participation aux grandes réunions régionales et internationales et aux colloques scientifiques sur l'Éducation	2	15 000 000	30 000 000	45 735	15 000 000	22 867	15 000 000	22 867
Act.1.4.2 : Participation aux réunions de l'UNESCO, notamment sur la coordination et le suivi du cadre d'action Education 2030	2	5 000 000	10 000 000	15 245	5 000 000	7 622	5 000 000	7 622
Act.1.4.3 : Renforcement du partenariat existant	PM							
Act.1.4.4 : Développement de nouveaux partenariats	PM							
RA 1.5 : Le partenariat entre la CONFEMEN et les autres instances de la Francophonie est renforcé			**53 000 000**	**80 798**	**37 500 000**	**57 168**	**15 500 000**	**23 630**
Act.1.5.1 : Renforcement des orientations de la CONFEMEN dans les décisions de la Francophonie	2	12 000 000	24 000 000	36 588	12 000 000	18 294	12 000 000	18 294
Act.1.5.2 : Mise en œuvre de la convention cadre de coopération OIF/CONFEMEN	2	5 500 000	11 000 000	16 769	9 000 000	13 720	2 000 000	3 049
Act.1.5.3 : Poursuite de la mise en œuvre de la Convention-cadre pour la relance du sport à l'école								
- Formation sur l'utilisation du Kid's athletics	2	1 500 000	3 000 000	4 573	1 500 000	2 287	1 500 000	2 287
- Participation et appui aux VIIIe Jeux de la Francophonie	1	7 500 000	7 500 000	11 434	7 500 000	11 434		
- Appui à l'organisation de la conférence internationale sur la relance de l'EPS à l'école	1	7 500 000	7 500 000	11 434	7 500 000	11 434		

Rubriques	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2017		Budget 2018	
					EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR
Act.1.5.4 : Mise en œuvre de l'Entente CONFEMEN/AIMF	PM							
Act.1.5.5 : Formalisation de l'entente entre la CONFEMEN et l'APF	PM							
RA 1.6 : Les réunions des instances de la CONFEMEN sont bien préparées et bien organisées dans les délais			**93 000 000**	**141 778**	**40 500 000**	**61 742**	**52 500 000**	**80 036**
Act.1.6.1 : Préparation et organisation des réunions du Groupe de travail (GT) des Correspondantes et Correspondants nationaux (CN)	2	22 500 000	45 000 000	68 602	22 500 000	34 301	22 500 000	34 301
Act.1.6.2 : Préparation et organisation de la réunion du Bureau	1	18 000 000	18 000 000	27 441	18 000 000	27 441		0
Act.1.6.3: Préparation et organisation de la 58e session ministérielle	1	30 000 000	30 000 000	45 735		0	30 000 000	45 735
Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN			**496 300 000**	**756 604**	**249 400 000**	**380 208**	**246 900 000**	**376 397**
RA 2.1 : Les plans stratégiques de la CONFEMEN et du PASEC sont élaborés et mis en œuvre								
Act.2.1.1: Réajustement du plan d'action 2017-2021 du PASEC en fonction de la mobilisation des ressources et des besoins des pays	PM							
Act.2.1.2: Mise en œuvre du plan opérationnel 2017-2021 du PASEC	PM							
Act.2.1.3 : Contribution financière de la CONFEMEN au PASEC	2	100 000 000	200 000 000	304 898	100 000 000	152 449	100 000 000	152 449
Act.2.1.4. Elaboration d'un plan stratégique quadriennal (2019-2022) de la CONFEMEN	1	6 000 000	6 000 000	9 147			6 000 000	9 147

Rubriques	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2017		Budget 2018	
					EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR
RA 2.2 : L'Observatoire pour la qualité de l'éducation est mis en œuvre			**287 300 000**	**437 986**	**144 900 000**	**220 899**	**142 400 000**	**217 087**
Act.2.2.1 : Mise en œuvre du projet pilote de l'Observatoire (pour le détail, se référer au plan d'action du projet pilote en annexe)			235 800 000	359 475	117 900 000	179 737	117 900 000	179 737
Act.2.2.2 : Suivi-évaluation de la mise en œuvre du projet pilote			51 500 000	78 511	27 000 000	41 161	24 500 000	37 350
RA 2.3 : La Charte de la gouvernance des systèmes éducatifs est promue et appliquée			**9 000 000**	**13 720**	**4 500 000**	**6 860**	**4 500 000**	**6 860**
Act.2.3.1 : Promotion de la Charte	1	5 000 000	5 000 000	7 622	2 500 000	3 811	2 500 000	3 811
Act.2.3.2 : Suivi de l'application de la Charte	PM							
Act.2.3.3. Création des cellules nationales CONFEMEN	2	2 000 000	4 000 000	6 098	2 000 000	3 049	2 000 000	3 049
Axe 3 : Information et communication pour une plus grande visibilité des actions de la CONFEMEN			**94 200 000**	**143 607**	**58 100 000**	**88 573**	**36 100 000**	**55 034**
RA 3.1 : La CONFEMEN est plus visible et gagne en réputation et en renommée			**32 000 000**	**48 784**	**20 500 000**	**31 252**	**11 500 000**	**17 532**
Act.3.1.1. Communication lors des réunions des instances, des réunions thématiques et des missions	2	1 500 000	3 000 000	4 573	1 500 000	2 287	1 500 000	2 287
Act.3.1.2. Création d'une distinction honorifique dans l'ordre des Palmes académiques de la CONFEMEN	1	1 000 000	1 000 000	1 524	1 000 000	1 524	0	0
Act.3.1.3. Production du matériel de promotion	2	5 000 000	10 000 000	15 245	5 000 000	7 622	5 000 000	7 622

Rubriques	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2017		Budget 2018	
					EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR
Act.3.1.4. Appui à la création et à l'animation d'émissions sur les systèmes éducatifs francophones	2	5 000 000	10 000 000	15 245	5 000 000	7 622	5 000 000	7 622
Act.3.1.5. Mise à jour du plan de communication de la CONFEMEN et de ses projets et programmes	1	8 000 000	8 000 000	12 196	8 000 000	12 196	0	0
RA 3.2 : Une meilleure circulation de l'information au sein du STP et entre le STP, les États et gouvernements membres et les PTF est assurée			**19 200 000**	**29 270**	**9 600 000**	**14 635**	**9 600 000**	**14 635**
Act.3.2.1. Production et diffusion du rapport annuel d'activités, du rapport financier et du plan d'action de la CONFEMEN	2	2 000 000	4 000 000	6 098	2 000 000	3 049	2 000 000	3 049
Act.3.2.2. Production du journal « Confemen Infos »	2	1 600 000	3 200 000	4 878	1 600 000	2 439	1 600 000	2 439
Act.3.2.3. Organisation de réunions et ateliers de travail et de partage pour le personnel du STP	2	6 000 000	12 000 000	18 294	6 000 000	9 147	6 000 000	9 147
RA3.3 : La communication virtuelle est développée et renforcée			**9 000 000**	**13 720**	**9 000 000**	**13 720**	**0**	**0**
Act.3.3.1. Refonte du site web	1	9 000 000	9 000 000	13 720	9 000 000	13 720	0	0
Act.3.3.2. Production d'une lettre d'information électronique (infolettre)	PM							
Act.3.3.3. Mise en place d'une plateforme de communication en ligne STP/CN	PM							
Act.3.3.4. Opérationnalisation de la plateforme de communication en ligne STP/équipes nationale PASEC	PM							
RA 3.4 : Les ressources documentaires de la CONFEMEN sont renforcées et promues			**14 000 000**	**21 343**	**9 000 000**	**13 720**	**5 000 000**	**7 622**
Act.3.4.1. Publication et diffusion des documents								

Rubriques	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2017		Budget 2018	
					EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR
- Publication et diffusion du DRO de la 58e session ministérielle	1	2 000 000	2 000 000	3 049			2 000 000	3 049
- Publication des actes des réunions techniques	1	1 000 000	1 000 000	1 524	500 000	762	500 000	762
- Publication et diffusion des rapports et annuaires statistiques de l'Observatoire pour la qualité de l'éducation	PM							
Act.3.4.2. Promotion du Centre d'information et de documentation (CID)								
- Mise en place d'une bibliothèque virtuelle	1	6 000 000	6 000 000	9 147	6 000 000	9 147		
- Acquisition d'ouvrages en lien avec les thématiques des rencontres et accroissement du fonds documentaire de la CONFEMEN	2	500 000	1 000 000	1 524	500 000	762	500 000	762
- Envoi de documents produits par la CONFEMEN aux structures éducatives des pays membres	2	2 000 000	4 000 000	6 098	2 000 000	3 049	2 000 000	3 049
RA 3.5 : La contribution de la CONFEMEN dans la célébration de la journée internationale de la Francophonie est renforcée et visible			**20 000 000**	**30 490**	**10 000 000**	**15 245**	**10 000 000**	**15 245**
Act.3.5.1. Organisation du Concours des 10 mots de la Francophonie	2	10 000 000	20 000 000	30 490	10 000 000	15 245	10 000 000	15 245
Act.3.5.2. Participation aux activités du Groupe des amis de la Francophonie (GAF)	PM							
Axe 4 : Fonctionnement du STP, des instances de la CONFEMEN, investissement et mobilisation des ressources financières			**416 000 000**	**634 188**	**222 000 000**	**338 437**	**194 000 000**	**295 751**
RA 4.1. Le fonctionnement du STP est de plus en plus efficace			**404 000 000**	**615 894**	**216 000 000**	**329 290**	**188 000 000**	**286 604**

Rubriques	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2017		Budget 2018	
					EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR
Act.4.1.1. Renforcement des capacités du personnel du STP par des formations ciblées et répondant aux besoins de la structure	2	6 000 000	12 000 000	18 294	6 000 000	9 147	6 000 000	9 147
Act.4.1.2. Encadrement des stagiaires	2	1 000 000	2 000 000	3 049	1 000 000	1 524	1 000 000	1 524
Act.4.1.3. Prise en charge des dépenses de personnel (STP)	2	170 000 000	340 000 000	518 327	170 000 000	259 163	170 000 000	259 163
Act.4.1.4. Prise en charge des dépenses courantes de matières, fournitures, services et aménagement de bureaux	2	7 000 000	14 000 000	21 343	7 000 000	10 671	7 000 000	10 671
Act.4.1.5. Renouvellement des équipements du STP et acquisition de logiciels après définition des besoins	2	8 000 000	36 000 000	54 882	32 000 000	48 784	4 000 000	6 098
Act.4.1.6. Poursuite et finalisation de l'audit organisationnel et gestion des ressources humaines du STP	PM							
RA 4.2. Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'action sont mobilisées			**12 000 000**	**18 294**	**6 000 000**	**9 147**	**6 000 000**	**9 147**
Act.4.2.1. Élaboration des rapports financiers 2016 et 2017 de la CONFEMEN	PM							
Act.4.2.2. Missions de vérification des comptes 2016 et 2017 de la CONFEMEN par les commissaires aux comptes	2	5 000 000	10 000 000	15 245	5 000 000	7 622	5 000 000	7 622
Act.4.2.3. Mise en œuvre d'actions de plaidoyer et de négociations auprès de certains partenaires techniques et financiers en vue de mobiliser des ressources additionnelles	2	1 000 000	2 000 000	3 049	1 000 000	1 524	1 000 000	1 524
RA 4.3. Le fonctionnement efficace et efficient du PASEC est assuré								
Act.4.3.1. Prise en charge des dépenses de personnel (PASEC)	PM							

Rubriques	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2017		Budget 2018	
					EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR
Act.4.3.2. Prise en charge des dépenses courantes de matières, fournitures et services (PASEC)					PM			
Act.4.3.3. Prise en charge de la gestion administrative, financière et comptable du PASEC					PM			
RA 4.4. Un système efficace de contrôle est mis en place								
Act.4.4.1 : Mise en œuvre du manuel des procédures administratives, financières et comptables de la CONFEMEN					PM			
Act.4.4.2 : production des rapports semestriels de contrôle interne sur le fonctionnement de la CONFEMEN et du PASEC					PM			
TOTAL GLOBAL			**1 422 500 000**	**2 168 587**	**750 000 000**	**1 143 368**	**672 500 000**	**1 025 220**

V. Mécanisme de suivi et d'évaluation

5.1 Planning de mise en œuvre

Voir le chronogramme en annexe

5.2 Cadre logique et indicateurs de suivi

Voir le tableau en annexe

5.3 Système de rendu de compte (rapports techniques et financiers)

Le suivi de la mise en œuvre de ce plan d'action se fera à travers les réunions statutaires de la CONFEMEN (réunions de la CAF, du Bureau et sessions ministérielles) au cours desquelles les rapports d'activités et financiers seront présentés, examinés et approuvés. Les réunions périodiques au sein du STP et les rapports semestriels des pôles permettront de suivre et d'apprécier l'évolution des indicateurs décrits dans le cadre logique.

CONCLUSION

Le présent plan d'action biennal 2017-2018 reflète l'engagement des ministres de l'éducation de la CONFEMEN pour l'atteinte de l'objectif 4 des objectifs de développement durable (ODD4) qui vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Le document s'inscrit dans la suite des trois premiers plans d'action biennaux qui ont obtenu des résultats jugés satisfaisants par les instances de la CONFEMEN.

Les ambitions de la CONFEMEN pour les deux prochaines années sont à la hauteur des défis auxquels les systèmes éducatifs francophones sont confrontés dans le contexte de la mise en œuvre du nouvel agenda de l'éducation de l'après 2015. Ce plan d'action devrait bénéficier de l'engagement des ministres de l'éducation qui s'est toujours traduit par des orientations pertinentes prises lors des réunions des instances. Aussi, convient-il de noter comme facteur encourageant, la volonté des correspondants nationaux de renforcer leur rôle dans la mise en œuvre de la mission de la CONFEMEN ; une volonté réaffirmée lors du séminaire de Maurice tenu en février 2016.

La disponibilité des partenaires à poursuivre leur appui à notre Institution nous invite à poursuivre nos efforts de reddition de comptes et appelle les Etats et gouvernements à honorer leur engagement au sein de la CONFEMEN, à travers notamment le paiement des contributions statutaires et volontaires qui sont indispensables à la bonne marche de l'Institution et pour la mise en œuvre réussie des actions.

Au nombre des actions qui représentent une importance particulière, figure la mise en place du projet pilote de l'observatoire de la qualité de l'éducation et la mise en œuvre de la phase 1 (2017-2021) du plan stratégique du PASEC (2016-2025). Les deux documents sont joints en annexe et font partie intégrante du présent plan d'action 2017-2018 de la CONFEMEN.

Le budget de ce plan, équilibré en recettes et en dépenses, hormis le budget du PASEC qui bénéficie d'une autonomie de gestion, est estimé à deux millions quatre cent huit mille trois cent (2 408 300) euros pour les deux ans (2017-2018).

ANNEXE 1 : Chronogramme

Résultats et activités	Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN, concertation et promotion des intérêts communs																																														
RA 1.1 *: Les stratégies de suivi de mise en œuvre des recommandations sont définies et réalisées*																																														
**** Activité 1.1.1 : Suivi des recommandations des 56e et 57e sessions ministérielles et de la réunion débat sur le financement**																																														
**** Act.1.1.2 : Séminaire international sur le financement de l'éducation et sur le rôle et la place de l'évaluation dans les politiques éducatives**																																														
**** Activité 1.1.3 : Suivi de la prise en compte des résultats de l'évaluation PASEC2014 dans la révision des plans sectoriels**																																														
RA 1.2 *: Des actions de promotions de l'EDD, de l'éducation à la paix et à la citoyenneté sont réalisées*																																														
**** Activité 1.2.1 : Réalisation d'un projet pilote dans le cadre de l'EDD**																																														
													2018																																		
**** Activité 1.2.2 : Élaboration de modules pédagogiques pour la formation des enseignants à l'EDD**																																														
RA 1.3 : *Des concertations avec des partenaires au niveau régional et international autour des préoccupations communes sont organisées par la CONFEMEN*																																														
**** Activité 1.3.1 : Organisation d'une réunion technique sur la coordination et le suivi du cadre d'action Education 2030**																																														
	2018																																													
**** Activité 1.3.2 : Organisation d'une réunion débat sur le thème de la 58e session ministérielle**																																														
	2018																																													

Résultats et activités	Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
**** Activité 1.3.3 : Élaboration du DRO sur le thème de la 58e session ministérielle**																																														
					2018																																										
RA 1.4 : *Le partenariat avec des organisations internationales et l'expertise de la CONFEMEN dans le domaine de l'éducation sont renforcés*																																													
**** Activité 1.4.1 : Participation aux grandes réunions régionales et internationales et aux colloques scientifiques sur l'Éducation**																																													
**** Activité 1.4.2 : Participation aux réunions de l'UNESCO, notamment sur la coordination et le suivi du cadre d'action Education 2030**																																													
**** Activité 1.4.3 : Renforcement du partenariat existant**																																													
**** Activité 1.4.4 : Développement de nouveaux partenariats**																																													
RA 1.5 : *Le partenariat entre la CONFEMEN et les autres instances de la Francophonie est renforcé*																																													
**** Activité 1.5.1 : Renforcement des orientations de la CONFEMEN dans les décisions de la Francophonie**																																													
**** Activité 1.5.2 : Mise en œuvre de la convention cadre de coopération OIF/CONFEMEN**																																													
Réunion du comité conjoint																																														
Activités de mise en œuvre																																													
**** Activité 1.5.3 : Poursuite de la mise en œuvre de la Convention-cadre pour la relance du sport à l'école**																																													
Formation sur l'utilisation du Kid's athletics																																													
Participation et appui aux VIIIes jeux de la Francophonie																																													

Résultats et activités	Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Appui à l'organisation de la conférence internationale sur la relance de l'EPS à l'école																																														
**** Activité 1.5.4 : Mise en œuvre de l'Entente CONFEMEN/AIMF**																																														
**** Activité 1.5.5 : Formalisation de l'entente entre la CONFEMEN et l'APF**																																														
RA 1.6 : *Les réunions des instances de la CONFEMEN sont bien préparées et bien organisées dans les délais*																																														
**** Activité 1.6.1 : Préparation et organisation des réunions du Groupe de travail (GT) des Correspondantes et Correspondants nationaux (CN)**																																														
**** Activité 1.6.2 : Préparation et organisation de la réunion du Bureau**																																														
**** Activité 1.6.3 : Préparation et organisation de la 58e session ministérielle**																																														
Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN																																														
RA 2.1 : *Le plan stratégique 2016-2025 du PASEC est en cours de mise en œuvre*																																														
**** Activité 2.1.1 : Réajustement du plan d'action 2017-2021 du PASEC en fonction de la mobilisation des ressources et des besoins des pays**																																														
	Cf. chronogramme PASEC																																													
**** Activité 2.1.2 : Mise en œuvre du plan d'action 2017-2021**																																														
	Cf. chronogramme PASEC																																													
**** Activité 2.1.3 : Contribution financière de la CONFEMEN au PASEC**																																														

Résultats et activités	Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
**** Activité 2.1.4 : Elaboration d'un plan stratégique quadriennal (2019-2022) de la CONFEMEN**																																														
RA 2.2 : *L'Observatoire pour la qualité de l'éducation est mis en œuvre*																																														
**** Activité 2.2.1 : Mise en œuvre du projet pilote de l'Observatoire**																																														
**** Activité 2.2.2 : Suivi-évaluation de la mise en œuvre du projet pilote**																																														
RA 2.3 : *La Charte de la gouvernance des systèmes éducatifs est promue et appliquée*																																														
**** Activité 2.3.1 : Promotion de la Charte**																																														
**** Activité 2.3.2 : Suivi de l'application de la Charte**																																														
					2018																																										
**** Activité 2.3.3 : Création des cellules nationales CONFEMEN**																																														
Axe 3 : Information et communication pour une plus grande visibilité des actions de la CONFEMEN																																														
RA 3.1 : *La CONFEMEN est plus visible et gagne en réputation et en renommée*																																														
**** Activité 3.1.1 : Communication lors des réunions des instances, des réunions thématiques et des missions**																																														
Préparation des réunions																																														
Tenue des réunions																																														
Missions	Action continue																																													
**** Activité 3.1.2 : Création d'une distinction honorifique dans l'ordre des Palmes académiques de la CONFEMEN**																																														
Élaboration des TDR																																														
Conception de la maquette																																														

Résultats et activités	Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Décoration																																								2018							
**** Activité 3.1.3 : Production du matériel de promotion**																																															
Élaboration des contenus																																															
Conception et impression des outils																																															
Diffusion																					Action continue																											
**** Activité 3.1.4 : Appui à la création et à l'animation d'émissions sur les systèmes éducatifs francophones**																																															
**** Activité 3.1.5 : Mise à jour du plan de communication de la CONFEMEN**																																															
																					2018																											
RA 3.2 : *Une meilleure circulation de l'information au sein du STP et entre le STP, les États et gouvernements membres et les PTF est assurée*																																															
**** Activité 3.2.1 : Production et diffusion du rapport annuel d'activités, du rapport financier et du plan d'action de la CONFEMEN**																																															
Rapport technique																																															
Rapport financier																																															
plan d'action																																															
**** Activité 3.2.2 : Production du journal « Confemen Infos »**																																															
**** Activité 3.2.3 : Organisation de réunions et ateliers de travail et de partage pour le personnel du STP**																																															
RA 3.3 : *La communication virtuelle est développée et renforcée*																																															
**** Activité 3.3.1 : Refonte du site web**																																															

Résultats et activités	Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Elaboration des TDR									■	■																																						
Travaux de conception et réalisation													■	■	■	■	■	■																														
Mise en ligne																								■																								
**** Activité 3.3.2 : Production d'une lettre d'information électronique (infolettre)**																																																
				■				■				■				■				■				■												■				■				■				■
**** Activité 3.3.3 : Mise en place d'une plateforme de communication en ligne STP/CN**																																																
																								■																								
**** Activité 3.3.4 : Opérationnalisation de la plateforme de communication en ligne STP/équipes nationale PASEC**																																																
																								■																								
RA 3.4 : *Les ressources documentaires de la CONFEMEN sont renforcées et promues*																																																
**** Activité 3.4.1 : Publication et diffusion des documents**																																																
Publication et diffusion du DRO de la 58e session ministérielle																																													2018			
Publication des actes des réunions techniques																																													■	■	■	■
Publication et diffusion des rapports et annuaires statistiques de l'Observatoire pour la qualité de l'éducation															■	■																																
**** Activité 3.4.2 : Promotion du centre d'information et de documentation (CID)**																																																
Mise en place d'une bibliothèque virtuelle																									■	■	■	■																				

Résultats et activités	Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Acquisition d'ouvrages en lien avec les thématiques des rencontres et accroissement du fonds documentaire de la CONFEMEN																																																
Envoi de documents produits par la CONFEMEN aux structures éducatives des pays membres																																															
RA 3.5 : *La contribution de la CONFEMEN dans la célébration de la journée internationale de la Francophonie est renforcée et visible*																																															
**** Activité 3.5.1 : Organisation du Concours des 10 mots de la Francophonie**																																															
Élaboration et envoi des documents																																															
Organisation technique et logistique																																															
Tenue de la cérémonie de remise de prix																																															
Edition électronique du recueil du concours																																															
**** Activité 3.5.2 : Participation aux activités du Groupe des amis de la Francophonie (GAF)**																																															
Participation aux activités de la quinzaine de la Francophonie																																															
Axe 4 : Fonctionnement du STP, des instances de la CONFEMEN, investissement et mobilisation des ressources financières																																															
RA 4.1 : *Le fonctionnement du STP est de plus en plus efficace*																																															
**** Activité 4.1.1 : Renforcement des capacités du personnel du STP par des formations ciblées et répondant aux besoins de la structure**																																															

Résultats et activités	Janvier				Février				Mars				Avril				Mai								Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3					S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
	Action continue																																																
**** Activité 4.1.2 : Encadrement des stagiaires**																																																
- Accueil de stagiaires	Action continue																																															
**** Activité 4.1.3 : Prise en charge des dépenses de personnel (STP)**																																																
paiement régulier des salaires et des indemnités																																																
Paiement de la prime pour l'assurance santé du personnel du STP																																																
Paiement des charges patronales																																																
****Activité 4.1.4 : Prise en charge des dépenses courantes de matières, fournitures, services et aménagement de bureaux**																																																
Matières et fournitures																																																
Services																																																
Aménagement de bureaux																																																
****Activité 4.1.5 : Renouvellement des équipements du STP et acquisition de logiciels après définition des besoins**																																																
****Activité 4.1.6 : Poursuite et finalisation de l'audit organisationnel et gestion des ressources humaines du STP**																																																
***RA 4.2 :** Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'action sont mobilisées*																																																
****Activité 4.2.1 : Élaboration des rapports financiers 2016 et 2017 de la CONFEMEN**																																																
Rapports financiers semestriels de la CONFEMEN																																																	
****Activité 4.2.2 : Missions de vérification des comptes 2016 et 2017 de la CONFEMEN par les commissaires aux comptes**																																																

Résultats et activités	Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Rapport des commissaires aux comptes																																															
****Activité 4.2.3 : Mise en œuvre d'actions de plaidoyer et de négociations auprès de certains partenaires techniques et financiers en vue de mobiliser des ressources additionnelles**																																															
Comptes rendus d'utilisation des financements ou subventions alloués																																															
Requêtes de financement auprès des PTF																																															
RA 4.3 : *Le fonctionnement efficace et efficient du PASEC est assuré*																																															
**** Activité 4.3.1 : Prise en charge des dépenses de personnel (PASEC)**																																															
Paiement régulier des salaires et indemnités du Coordonnateur et des Conseillers techniques PASEC																																															
Paiement de la prime pour l'assurance santé.																																															
****Activité 4.3.2: Prise en charge des dépenses courantes de matières, fournitures et services (PASEC)**																																															
Matières et fournitures																																															
Services																																															
****Activité 4.3.3 : Prise en charge de la gestion administrative, financière et comptable du PASEC**																																															
Gestion administrative, financière et comptable	Action continue																																														

Résultats et activités	Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
			Légende du chronogramme																																														
									Axe 1								Activités programmées en 2018																																			
									Axe 2																																										
									Axe 3																																										
									Axe 4																																										

ANNEXE 2 : A) Cadre logique du Plan d'action 2017-2018 de la CONFEMEN

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif général	Dans la perspective de la mise en œuvre du cadre d'action Education 2030, l'objectif général du plan d'action biennal 2017-2018 est d'appuyer et de soutenir les États et gouvernements membres dans la réalisation des engagements issus des sessions ministérielles pour relever les défis de l'atteinte d'une Education inclusive et de qualité au service du développement durable.	La CONFEMEN a produit des connaissances[2] qui contribuent à la réalisation de l'objectif 4 des ODD relatif à l'Education dans les pays francophones du Sud.	Rapports des réunions régionales et internationales Rapports d'activités de la CONFEMEN Rapports de suivi ; enquêtes ; Plans sectoriels révisés ; Statistiques scolaires (amélioration des taux de scolarisation et d'achèvement et du budget alloué à l'éducation) Rapports d'évaluation diagnostique du PASEC Documents de réflexion et d'orientation (DRO) Rapport des sessions ministérielles Rapport de mise en œuvre du projet pilote de	Disponibilité des pays à renseigner les outils de suivi de mise en œuvre des recommandations Disponibilité des données pays actualisées

[2] Pour cet indicateur (production des connaissances), l'accent est mis sur le qualitatif.

			l'Observatoire de la qualité de l'éducation Rapport de suivi de la mise en œuvre de la Charte de la Gouvernance des systèmes éducatifs	

Axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN, concertation et promotion des intérêts communs				
	Logique d'intervention	**Indicateurs objectivement vérifiables**	**Sources de vérification**	**Hypothèses**
Objectif spécifique 1	Appuyer les politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN à travers la concertation et la promotion des intérêts communs ;	La CONFEMEN a organisé 2 grandes rencontres internationales sur l'Education. Les recommandations sont prises en compte dans les politiques éducatives des pays concernés Les pays membres de la CONFEMEN prennent en compte les recommandations issues des sessions ministérielles, des rapports d'évaluations PASEC En 2018, la CONFEMEN a mis à la disposition des pays 2 modules de formation sur l'EDD et l'éducation à la paix et à la citoyenneté La CONFEMEN a appuyé 15 pays pour la révision de leur politique sectorielle en lien avec le cadre d'action Education 2030 Toutes les réunions des instances de la CONFEMEN sont effectivement tenues 4 conventions de partenariat avec des institutions de la Francophonie sont mises en œuvre	Outils et rapports de suivi des recommandations Enquêtes Les modules de formation Rapports d'activités Documents de politique sectorielle Rapport de réunion Les rapports de réunions Rapport d'activités	
Résultats	**1.1 : Les stratégies de suivi de mise en œuvre des recommandations sont définies et réalisées**	Des outils de suivi des recommandations sont mis à disposition des pays membres. Ces outils sont renseignés par au moins 15 pays. Une supervision du processus de capitalisation des informations et données est assurée par la CONFEMEN	Rapport technique de la CONFEMEN Compte rendu des rencontres (GT, Bureau,	

		Un suivi périodique de l'état de mise en œuvre des décisions et recommandations est réalisé et présenté à l'occasion des réunions des instances	ministérielle) Rapport de suivi	
Résultats	**1.2 Des actions de promotions de l'EDD, de l'éducation à la paix et à la citoyenneté sont réalisées**	La CONFEMEN a élaboré 2 modules de formation sur l'EDD, sur l'éducation à la paix et à la citoyenneté La CONFEMEN a collaboré avec l'UNESCO dans la mise en œuvre d'activités relatives à l'éducation à la paix et à la citoyenneté La CONFEMEN a appuyé l'initiative francophone « Libres ensemble » La CONFEMEN a collaboré avec l'APF dans la mise en œuvre d'activités relatives à l'EDD	Actes des rencontres Rapports de réunion Rapports de suivi du projet, rapports de mission	
	1.3 Des concertations avec des partenaires au niveau régional et international autour des préoccupations communes sont organisées par la CONFEMEN	La CONFEMEN a organisé une grande rencontre internationale sur l'Education en 2017 et une autre en 2018. Les recommandations sont prises en compte dans les politiques éducatives des pays concernés	Rapports et actes des réunions	
	1.4 Le partenariat avec des organisations internationales et l'expertise de la CONFEMEN dans le domaine de l'éducation sont renforcés	La CONFEMEN a participé aux grandes réunions internationales et régionales sur l'Éducation. La CONFEMEN a participé également aux revues annuelles pour les programmes sectoriels dans les pays membres et aux missions de supervision	Rapports de mission Rapports et actes des réunions Conventions de partenariat signées	

		Les partenariats existants sont renforcés et 3 nouveaux partenariats au plan technique et financiers sont développés		
	1.5 Le partenariat entre la CONFEMEN et les autres instances de la Francophonie est renforcé	La CONFEMEN a participé aux réunions des instances de la Francophonie (APF, CMF) et présenté ses réalisations qui ont contribué à renforcer sa visibilité Une mise à jour de la Convention cadre de coopération avec l'OIF est effectuée et au moins une réunion annuelle du comité conjoint est organisée. Au moins 4 pays ont bénéficié de formation sur le kid's athletics dans le cadre de la convention tripartite avec La CONFEJES et l'IAAF. La CONFEMEN a parrainé un lauréat lors des XIIIes Jeux de la Francophonie. La CONFEMEN a participé à l'organisation d'une grande conférence internationale sur la relance de l'EPS à l'école. Des actions ont été menées dans le cadre de l'entente avec l'AIMF	Rapports de mission Rapports de réunion Rapports d'activités de la CONFEMEN et des autres institutions de la Francophonie	

Résultats	**1.6 Les réunions des instances de la CONFEMEN sont bien préparées et bien organisées dans les délais**	Une réunion du Groupe de travail des Correspondantes et correspondants nationaux (GT/CN) est organisée en 2017 et une autre en 2018. Une réunion du Bureau est organisée en 2017. La 58e Session ministérielle est organisée en 2018. À cette occasion, se sont tenues également les réunions de la Commission administrative et financière (CAF), des Correspondantes et correspondants nationaux (CN) et du Bureau. Des cellules nationales CONFEMEN sont mises en place dans au moins quinze pays du Sud	Rapports et actes des réunions Rapport et actes de la réunion Rapports et actes des réunions DRO TDR Actes de création des cellules	

Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN				
	Logique d'intervention	**Indicateurs objectivement vérifiables**	**Sources de vérification**	**Hypothèses**
Objectif spécifique 2	Appuyer le pilotage de la qualité et la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN	La qualité des systèmes éducatifs des pays du sud membres de la CONFEMEN s'est améliorée avec la prise en compte des recommandations du PASEC et de l'Observatoire de la qualité de l'Education	Annuaires statistiques des pays	
Résultats	**2.1. Le plan stratégique 2016-2025 du PASEC est en cours de mise en œuvre**	15 pays ont signé une convention avec la CONFEMEN dans le cadre de l'évaluation PASEC2019 La CONFEMEN a signé une convention de financement avec au moins 3 partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre du plan stratégique En 2018, le PASEC a procédé au réaménagement des tests et à leur mise à l'essai dans le cadre de l'évaluation PASEC2019 La CONFEMEN a assuré sa contribution au PASEC à 100%	Le document du plan d'action Rapports de missions et d'activités Conventions signées Rapports financiers	
	2.2. Le projet pilote de l'Observatoire pour la qualité de l'éducation est mis en œuvre	Le projet pilote de l'Observatoire pour la qualité de l'éducation est mis en œuvre avec les 8 pays retenus Les données sur les indicateurs retenus sont disponibles pour les 8 pays	Rapports d'activités Bases de données Rapport	

		Un rapport sur la qualité des systèmes éducatifs des pays francophones est publié en 2018		
	2.3. La Charte de la gouvernance des systèmes éducatifs est promue et appliquée	Le document de Charte est adopté par le Bureau en 2017 Un millier d'affiches de la Charte est réalisé et diffusé auprès des pays. La maquette de l'affiche est transmise aux pays pour démultiplication	Rapport de la réunion du Bureau de 2017 Le document de Charte L'affiche	

Axe 3 : Information et communication pour une plus grande visibilité des actions de la CONFEMEN				
	Logique d'intervention	**Indicateurs objectivement vérifiables**	**Sources de vérification**	**Hypothèses**
Objectif spécifique 3	Accroître la visibilité des actions de la CONFEMEN et de ses partenaires	80% des partenaires en Éducation apprécient positivement les actions de la CONFEMEN.	Discours des partenaires Messages de satisfaction des partenaires *Feedback* de la newsletter Invitation/sollicitation de la CONFEMEN Sondage	
Résultats	**3.1. La CONFEMEN est plus visible et gagne en réputation et en renommée**	La couverture médiatique de chaque réunion des instances (GT, Bureau, ministérielle) est assurée par la presse nationale et internationale. La couverture médiatique des réunions techniques organisées par la CONFEMEN est assurée par la presse nationale et internationale. Les outils de promotion (plaquettes, affiches, calendriers, stylos, agendas, cartes de vœux) sont produits et distribués. Deux grandes émissions-débat sont organisées autour des questions d'éducation et de formation et diffusées sur une chaîne de télévision à audience internationale. Quatre documentaires de 13 mn sont réalisés et diffusés chaque année sur TV5.	Revue de presse Rapports d'exécution des plans de communication Liste et quantité d'outils promotionnels produits et liste de distribution des dits outils Support vidéo et calendrier de diffusion des émissions et des documentaires	

	3.2. Une meilleure circulation de l'information au sein du STP et entre le STP, les États et gouvernements membres et les PTF est assurée	Les rapports techniques 2016 et 2017 et le plan d'action 2017-2018 sont produits et imprimés à 500 exemplaires chacun et diffusés. Au moins 10 réunions entre le SG et les responsables de pôles sont organisées chaque année. Au moins 12 réunions organisées à l'intérieur de chaque pôle. 4 numéros de *CONFEMEN infos* sont produits et diffusés chaque année.	Les rapports techniques et le plan d'action publiés Les rapports de réunion Les différents numéros de *CONFEMEN infos*	
	3.3. La communication virtuelle est développée et renforcée	Le nombre de fréquentation du site web de la CONFEMEN a augmenté de 15%. À la fin de 2018, 24 nouveaux numéros de la newsletter sont envoyés et le nombre d'inscrits a augmenté de 10%. Les coordonnées des pays et des partenaires de la CONFEMEN sont actualisées et disponibles dans la base de données.	Statistiques des visites du site Les numéros envoyés et la liste d'envoi de la newsletter Liste des contacts	
	3.4. Les ressources documentaires de la CONFEMEN sont renforcées et promues	Le DRO sur le thème de la 58e session ministérielle est publié en 500 exemplaires. Les ressources documentaires du CID ont augmenté avec l'acquisition de 100 nouveaux ouvrages. La fréquentation de la bibliothèque s'est améliorée avec l'inscription de 50 nouveaux abonnés. En 2017, la CONFEMEN s'est abonnée à une bibliothèque en ligne.	Le DRO publié Les ouvrages achetés Les formulaires d'inscription remplis La plateforme en ligne	

		Cinq structures éducatives dans les pays et les centres régionaux de documentation du Sénégal sont dotés en documents	L'état émargé de réception des ouvrages	
	3.5. La contribution de la CONFEMEN dans la célébration de la journée internationale de la Francophonie est renforcée et visible	Le nombre de pays prenant effectivement part au concours des 10 mots de la francophonie est passé à 10 en 2018. Deux recueils numériques sur le concours des 10 mots sont publiés La CONFEMEN est représentée et impliquée dans les activités du groupe des amis de la Francophonie (GAF)	Rapport général du concours et rapports nationaux des pays participants Les recueils publiés Rapports de réunions et d'activités du GAF	

Axe 4 : Fonctionnement du STP, des instances de la CONFEMEN et la mobilisation de ressources financières				
	Logique d'intervention	**Indicateurs objectivement vérifiables**	**Sources de vérification**	**Hypothèses**
Objectif spécifique 4	Assurer un bon fonctionnement du STP, des instances de la CONFEMEN et une bonne mobilisation des ressources financières	Le plan d'action est efficacement mis en œuvre avec un taux de réalisation du plan d'action d'au moins 93% un taux d'exécution budgétaire d'au moins 90%	Rapport technique, rapport financier, rapport des commissaires aux comptes	
Résultats	**4.1. Le fonctionnement du STP est de plus en plus efficace**	Les actes administratifs et de gestion relatifs au fonctionnement du STP sont pris et mis en application Les salaires et indemnités sont régulièrement payés Un plan de formation du personnel du STP est élaboré, validé et mis en œuvre 4 stagiaires sont encadrés au sein du STP Un programme de renouvellement des équipements est élaboré et mis en œuvre. Au moins 1 volontaire international de la Francophonie est accueilli au sein de la CONFEMEN.	Rapports, Classements et archivage CONFEMEN Site web de la CONFEMEN	

	4.2. Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'action sont mobilisées	2 rapports financiers semestriels sont produits. 2 rapports financiers annuels (2017, 2018) sont produits, et diffusés auprès des Etats et gouvernements membres et des partenaires techniques et financiers. 2 missions des commissaires aux comptes sont effectuées. Des conventions de financement sont signées.	Rapports financiers et rapports commissaires aux comptes Conventions de partenariat signées Classements et archivage CONFEMEN	
	4.3. Le fonctionnement efficace et efficient du PASEC est assuré	Les actes administratifs et de gestion relatifs au fonctionnement du PASEC sont pris et mis en application. Les salaires sont régulièrement payés 2 Rapports techniques semestriels et 2 rapports annuels sont produits à l'intention des instances et des bailleurs Les décaissements de fonds se font sans difficulté 2 rapports financiers semestriels sont produits 2 rapports financiers annuels sont produits	Rapports, Classements et archivage PASEC Site web	
	4.4. Un système efficace de contrôle est mis en place	Le manuel de procédures administratives et financières est adopté et mis en œuvre 2 rapports semestriels et 2 rapports annuels de contrôle internes ont été produits		

B) Analyse de la faisabilité de la mise en œuvre des activités du plan d'action 2017-2018

Axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN, concertation et promotion des intérêts communs			
Activités	**Responsables**	**Moyens/Coûts**	**Echéances/Observations**
1.1.1. Suivi des recommandations des 56e et 57e sessions ministérielles et de la réunion débat sur le financement	PPE	RH : Comité ad hoc, CN, Bureau budget : PM	Avril 2017 • Exploitation de l'outil de suivi adopté à Abidjan avec les CN • La réunion-débat sur le financement a été reportée en 2017
1.1.2. Séminaire international sur le financement de l'éducation et sur le rôle et la place de l'évaluation dans les politiques éducatives	PPE et STP	RH : Comité ad hoc CN CN, experts, Budget : 90 000 000	Novembre 2017 Proposition de fusionner certaines des réunions techniques (financement, réunion des décideurs) et de tenir la réunion sur le décrochage en 2018
1.1.3. Suivi de la prise en compte des résultats de l'évaluation PASEC2014	PPE et PASEC	RH : CN, EN/PASEC Budget : PM	Présentation de l'outil au Bureau Avril-mai 2017
1.2.1. Réalisation d'un projet pilote dans le cadre de l'EDD	PPE	RH : Experts, UICN, ADEA, APF, AIMF, notes conceptuelle, TDR, pôle communication Budget : 3 000 000	Avril 2018

1.2.2. Recueil d'informations sur les bonnes pratiques en matières d'EDD, de paix et de citoyenneté mondiale dans les pays membres	PPE	RH : Partenaires, Consultations auprès des pays budget : 2 000 000	Début du travail juin 2017
1.3.1. Organisation d'une réunion technique sur la coordination et le suivi du cadre d'action Education 2030	PPE	RH : STP, CN, UNESCO, Experts budget : 60 000 000	Janvier 2018 • Proposition de jumeler avec la réunion-débat
1.3.2. Organisation d'une réunion débat sur le thème de la 58e session ministérielle	PPE	RH : STP, CN, Experts et partenaires budget : 60 000 000	Janvier 2018
1.3.3. Élaboration du DRO sur le thème de la 58e session ministérielle	PPE	RH : PPE, Equipe STP, CN, Consultant expert, et Partenaires budget : 15 000 000	Elaboration : Février-Mars 2018
1.4.1. Participation aux grandes réunions régionales et internationales et aux colloques scientifiques sur l'Éducation	Equipe STP	budget : 30 000 000	2017-2018
1.4.2. Participation aux réunions de l'UNESCO, notamment sur la coordination et le suivi du cadre d'action Education 2030	Equipe STP	budget : 10 000 000	2017-2018
1.4.3. Renforcement du partenariat existant	Equipe STP	RH : Equipe STP et partenaires budget : PM	2017-2018
1.4.4. Développement de nouveaux partenariats	SG	RH : Président en exercice, Equipe STP Budget : PM	2017-2018
1.5.1. Renforcement des orientations de la CONFEMEN dans les décisions de la Francophonie	SG	RH : Equipe STP Budget : 24 000 000	2017-2018

1.5.2. Mise en œuvre de la convention cadre de coopération OIF/CONFEMEN	SG	RH : partenaires, Equipe STP Budget : 11 000 000	2017-2018
1.5.3. Poursuite de la mise en œuvre de la Convention-cadre pour la relance du sport à l'école	PPE	RH : STP Pole communication et partenaires Budget : 18 000 000	2017-2018
1.5.4. Mise en œuvre de l'Entente CONFEMEN/AIMF	SG	RH : AIMF, Equipe STP Budget : PM	2017-2018
1.5.5. Formalisation de l'entente entre la CONFEMEN et l'APF	SG	RH : Equipe STP, PPE Budget : PM	2017-2018
1.6.1. Préparation et organisation des réunions du Groupe de travail (GT) des Correspondantes et Correspondants nationaux (CN)	PPE	RH : Equipe STP, CN et partenaires experts Budget : 45 000 000	Avril 2017 Contrainte : chevauchement avec triennal de l'ADEA
1.6.2. Préparation et organisation de la réunion du Bureau	PPE et Equipe STP Pays hôte	RH : CN et partenaires experts Budget : 18 000 000	début mai 2017
1.6.3. Préparation et organisation de la 58e session ministérielle	PPE et Equipe STP Pays hôte	RH : CN, partenaires et experts Budget : 15 000 000	2e semestre 2018

Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN			
Activités	Responsables	Moyens/Coûts	Echéances/Observations
2.1.1. Réajustement du plan d'action 2017-2021 du PASEC en fonction de la mobilisation des ressources et des besoins des pays	PASEC	STP -PASEC – Comité scientifique (CS) – Comité de pilotage (CP) - CN- Partenaires-Plan stratégique Cf. Budget PASEC	Fin de chaque année. Le réajustement de ce plan dépendra de la mobilisation effective du financement, des ressources et des besoins des pays
2.1.2. Mise en œuvre du plan d'action 2017-2021	PASEC	STP - PASEC - CS - CP - PAYS - Partenaires - CONFEMEN. Cf Budget PASEC	Point à mi-parcours 2017-2018. Risques sur le respect des engagements des partenaires (pays, PTF, EN). Disponibilité des ressources humaines opérationnelles
2.1.2.1. Finalisation du PASEC2014 (code[3] 1.1)	PASEC	PASEC - CS – Equipes nationales (EN) - Consultants - PG - PC. Cf Budget PASEC	Échéance : Juin 2017
2.1.2.2. Préparation et Conception de l'enquête PASEC2019 (code 1.2)	PASEC	PASEC - CS - EN - Consultants - PPE - PG - PC. Cf Budget PASEC	Échéances: Les épreuves de la mise à l'essai disponible en Décembre 2017. Mise à l'essai en avril/mai 2018. Les épreuves de l'enquête finale disponibles en Décembre 2018.

3 Code renvoie à la numérotation dans le plan d'action du PASEC

			Disponibilité des ressources humaines
2.1.2.3. Renforcement des Capacités sous forme de prestations (code 2.1)	PASEC	PASEC - Partenaires. Cf. Budget PASEC	En fonction de la demande
2.1.2.4. Mettre à la disposition des chercheurs et experts des données fiables (code 3.1)	PASEC	PASEC - PG - PC - Consultants. Cf. Budget PASEC	Septembre 2017. Disponibilité et engagement des experts. Activité externalisé à 95%
2.1.2.5. Organisation et participation à des évènements scientifiques (code 3.2)	PASEC	PASEC. Cf. Budget PASEC	Échéance Décembre 2017
2.1.2.6. Etudes scientifiques menées par le PASEC (code 3.3)	PASEC	PASEC - Consultants - PPE - CS - CONFEMEN. Cf Budget PASEC	Échéance Juillet 2017. Disponibilité et engagement des experts. Activité externalisée à 80%
2.1.2.7. Prise en charge Stagiaires/Encadrement de travaux d'études et de recherches (code 3.4)	PASEC	PASEC – Universités - PG. Cf Budget PASEC	Échéance : Décembre 2017-2018
2.1.2.8. Les résultats des évaluations sont mieux communiqués (code 4.1)	PASEC	PASEC – Instances CONFEMEN – PC – Consultants - EN – Agences de communication - Médias. Cf. Budget PASEC	Échéance : Décembre 2017-2018
2.1.2.9. Assurer les salaires et indemnités du personnel (code 5.1)	Pôle Gestion	CONFEMEN - PTF. Cf Budget PASEC	Échéance : chaque mois
2.1.2.10. Amélioration de la gouvernance du programme et la qualité scientifique des productions (code 5.2)	CONFEMEN	CONFEMEN - CP - CS - Partenaires. Cf Budget PASEC	Échéance : Décembre 2017 (Une réunion de CP et une réunion de CS). Décembre

			2018 (Une réunion de CP et une réunion de CS)
2.1.2.11. Renforcer les capacités du PASEC (code 5.3)	PASEC	CONFEMEN - PASEC - PG – PC - Partenaires Cf. Budget PASEC	Échéance : Décembre 2017-2018
2.1.2.12. Assurer la visibilité du programme (code 5.4)	CONFEMEN/PASEC	CONFEMEN - PASEC - Pôle Communication - Partenaires - PPE - CP - CS - PG. Cf. Budget PASEC	Échéance : Décembre 2017-2018
2.1.2.13. Assurer le fonctionnement et l'équipement du programme (code 5.5)	CONFEMEN/PASEC	CONFEMEN - Partenaires - Pays. Cf. Budget PASEC	Échéance : Décembre 2017-2018
2.1.2.14. Appui à la mise en œuvre de l'Audit et du contrôle interne (code 5.6)	Pôle Gestion	Pôle Gestion – Contrôleur interne - PASEC - Consultants – Equipes nationales. Cf. Budget PASEC	Échéance : Décembre 2017 (pour les activités de 2017) et Décembre 2018 pour les activités de 2018.
2.1.3. Contribution financière de la CONFEMEN au PASEC	CONFEMEN	Budget : 200 000 000	Décembre 2017-2018
2.1.4. Elaboration d'un plan stratégique quadriennal (2019-2022) de la CONFEMEN	PPE	STP – CN – Consultant Budget 6 000 000	Décembre 2018
2.2.1. Mise en œuvre du projet pilote de l'Observatoire	Equipe Observatoire	RH : Experts, partenaires, équipes pays, plan d'action observatoire Budget : 200 500 000	2017-2018 Un plan d'action spécifique pour la mise en œuvre de l'Observatoire a été élaboré

2.2.2. Suivi-évaluation de la mise en œuvre du projet pilote de l'Observatoire	Equipe Observatoire	RH : évaluateurs externes Budget : 51 500 000	2018
2.3.1. Promotion de la Charte	PPE	RH : Equipe STP, Ministres, CN, Affiches Experts, RIC Budget : 5 000 000	2017-2018
2.3.2. Suivi de l'application de la Charte	PPE	RH : PPE, CN. Budget : PM	Après adoption
2.3.3. Création des cellules nationales CONFEMEN	SG	RH : STP. Budget : 4 000 000	Décembre 2017

Axe 3 : Information et communication pour une plus grande visibilité des actions de la CONFEMEN			
Activités	**Responsables**	**Moyens/Coûts**	**Echéances/Observations**
3.1.1. Communication lors des réunions des instances, des réunions thématiques et des missions	PC	Plan de communication, agence de communication, Cellule de communication des ministères 3 000 000	Activité continue
3.1.2. Création d'une distinction honorifique dans l'ordre des Palmes académiques de la CONFEMEN	PPE	PC STP, CN, Président en exercice, TDR, agence de communication 1 000 000	mai 2017
3.1.3. Production du matériel de promotion	PC	Agence de communication 10 000 000	Activité continue
3.1.4. Appui à la création et à l'animation d'émissions sur les systèmes éducatifs francophones	PC	STP, partenaires, chaines de télévision 10 000 000	Novembre 2017
3.1.5. Mise à jour du plan de communication de la CONFEMEN et de ses projets et programmes	PC	PC, Consultant en communication 8 000 000	Juin 2018
3.2.1. Production et diffusion du rapport annuel d'activités, du rapport financier et du plan d'action de la CONFEMEN	PC	STP, agence de communication 4 000 000	Février 2017 et janvier 2018
3.2.2. Production du journal « Confemen Infos »	PC	STP, membres RIC, CN 3 200 000	Activité continue
3.2.3. Organisation de réunions et ateliers de travail et de partage pour le personnel du STP	PG	STP 12 000 000	Janvier 2017 et janvier 2018

3.3.1. Refonte du site web	PC	STP 9 000 000	Juin 2017
3.3.2. Production d'une lettre d'information électronique (infolettre)	PC	Equipe STP, membres RIC, CN Budget : PM	Activité continue Contribution sollicitée du personnel et des CN pour renforcer la base de données des adresses
3.3.3. Mise en place d'une plateforme de communication en ligne STP/CN	PC	Equipe STP, CN, membres RIC Budget : PM	Prise en compte de l'activité dans le nouveau site web
3.3.4. Opérationnalisation de la plateforme de communication en ligne STP/équipes nationale PASEC	PC	PASEC, équipes nationales, prestataire / Budget : PM	Formation des équipes nationales
3.4.1. Publication et diffusion des documents	PC	Agence de communication Site web Coût : 3 000 000	Décembre 2017 - Décembre 2018
3.4.2. Promotion du centre d'information et de documentation	PC	STP – exposition – CN – RIC Coût : 11 000 000	Décembre 2017 Décembre 2018
3.5.1. Organisation du Concours des 10 mots de la Francophonie	PC	Equipe STP, Groupe des amis de la Francophonie (GAF), PTFs, prestataires Coût : 20 000 000	Avril 2017 Avril 2018
3.5.2. Participation aux activités du Groupe des amis de la Francophonie (GAF)	SG	Equipe STP, GAF Budget : PM	Décembre 2017 - Décembre 2018

Axe 4 : Fonctionnement du STP, des instances de la CONFEMEN et mobilisation des ressources financières			
Activités	**Responsables**	**Moyens /Couts**	**Echéances/Observations**
4.1.1. Renforcement des capacités du personnel du STP par des formations ciblées et répondant aux besoins de la structure	Pôle Gestion	Plan de formation TDR Formateurs Coût : 12 000 000 FCFA	Plan de formation à définir avec les autres responsables de pôles
4.1.2. Encadrement des stagiaires	Responsables de pôles	Bureau Planning d'encadrement des stagiaires Dossier stagiaires Coût : 2 000 000 FCFA	Planning d'encadrement des stagiaires à définir avec les responsables de pôles
4.1.3. Prise en charge des dépenses de personnel (STP)	Pôle gestion	Etat des salaires Etat des cotisations sociales (IPRES, CSS) Fichier du personnel Police d'assurance santé Coût : 340 000 000 FCFA	Tous les mois pour les salaires et périodique pour les autres charges
4.1.4. Prise en charge des dépenses courantes de matières, fournitures, services et aménagement de bureaux	Pôle gestion	Demandes d'achat exprimées par les pôles Plan de Passation de Marchés (PPM) TDR Demande de cotation Contrat ou Lettre de marchés Coût : 14 000 000 FCFA	Continu
4.1.5. Renouvellement des équipements du STP et acquisition de logiciels après définition des besoins	Pôle gestion	STP - Programme d'investissement - PPM TDR - Demande de cotation Contrat ou Lettre de marchés Coût : 36 000 000 FCFA	Continu

4.1.6. Poursuite et finalisation de l'Audit organisationnel et gestion des ressources humaines du STP	Pôle gestion	TDR Contrat Coût : PM	1er semestre 2017
4.2.1. Élaboration des rapports financiers 2016 et 2017 de la CONFEMEN	Pôle gestion	Logiciel Tompro Plan d'actions Conventions Coût : PM	Chaque fin de semestre
4.2.2. Missions de vérification des comptes 2016 et 2017 de la CONFEMEN par les commissaires aux comptes	Commissaires aux comptes Pôle Gestion	Rapports financiers Archives Coût : 10 000 000 FCFA	Avril 2017/2018
4.2.3. Mise en œuvre d'actions de plaidoyer et de négociations auprès de certains partenaires techniques et financiers en vue de mobiliser des ressources additionnelles	Pôle gestion	SG - CN - Président en exercice - Plan de recouvrement des arriérés - Lettres envoyées aux pays - Demandes de partenariats techniques et financiers Coût : 2 000 000 FCFA	Février Juin
4.3.1. Prise en charge des dépenses de personnel (PASEC)	Pôle gestion	Etat des salaires Fichier du personnel Police d'assurance santé Coût : PM	Tous les mois pour les salaires et périodique pours les autres charges
4.3.2. Prise en charge des dépenses courantes de matières, fournitures et services (PASEC)	Pôle gestion	PASEC - Demandes d'achat exprimées par le PASEC - PPM - TDR - Demande de cotation - Contrat ou Lettre de marchés Coût : PM	Continu
4.3.3. Prise en charge de la gestion administrative, financière et comptable du PASEC	Pôle gestion	PASEC - Plan d'actions - PPM - Logiciel Tompro - Conventions Coût : PM	Continu

4.4.1. Mise en œuvre du manuel des procédures administratives, financières et comptables de la CONFEMEN	Contrôleur interne Pôle gestion	STP - Manuel des procédures Coût : PM	Continu
4.4.2. Production des rapports semestriels de contrôle interne sur le fonctionnement de la CONFEMEN et du PASEC	Contrôleur interne	Rapports financiers Pièces comptables Manuel des procédures Logiciel Tompro Coût : PM	Chaque fin de semestre

ANNEXE 3 : Plan d'action du PASEC

ANNEXE 4 : Document de projet d'Observatoire

NB : Pour les annexes 3 et 4, du fait qu'ils sont volumineux, se référer aux documents du PASEC et de l'Observatoire de la qualité de l'éducation.